

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

FISHERIES
AND OCEANS

Chair:
The Honourable FABIAN MANNING

Thursday, February 21, 2019

Issue No. 37

Third meeting:
Bill C-55, An Act to amend the Oceans Act
and the Canada Petroleum Resources Act

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PÊCHES ET
DES OCÉANS

Président :
L'honorable FABIAN MANNING

Le jeudi 21 février 2019

Fascicule n° 37

Troisième réunion :
Projet de loi C-55, Loi modifiant la Loi sur les
océans et la Loi fédérale sur les hydrocarbures

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Marc Gold, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

| | |
|----------------|--------------------|
| Bovey | McInnis |
| Busson | Munson |
| Campbell | Patterson |
| Christmas | Petitclerc |
| * Day | Poirier |
| (or Mercer) | * Smith |
| Francis | (or Martin) |
| * Harder, P.C. | * Woo |
| (or Bellemare) | (or Saint-Germain) |
| (or Mitchell) | |

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Patterson replaced the Honourable Senator Plett (*February 20, 2019*).

The Honourable Senator Bovey replaced the Honourable Senator Hartling (*February 18, 2019*).

The Honourable Senator Hartling replaced the Honourable Senator Bovey (*February 11, 2019*).

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator Wells (*February 6, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Fabian Manning

Vice-président : L'honorable Marc Gold

et

Les honorables sénateurs :

| | |
|----------------|--------------------|
| Bovey | McInnis |
| Busson | Munson |
| Campbell | Patterson |
| Christmas | Petitclerc |
| * Day | Poirier |
| (ou Mercer) | * Smith |
| Francis | (ou Martin) |
| * Harder, C.P. | * Woo |
| (ou Bellemare) | (ou Saint-Germain) |
| (ou Mitchell) | |

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Patterson a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 20 février 2019*).

L'honorable sénatrice Bovey a remplacé l'honorable sénatrice Hartling (*le 18 février 2019*).

L'honorable sénatrice Hartling a remplacé l'honorable sénatrice Bovey (*le 11 février 2019*).

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénateur Wells (*le 6 février 2019*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, February 21, 2019
(77)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 8:02 a.m., in room B30, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bovey, Busson, Campbell, Christmas, Francis, Gold, Manning, Patterson, Petitclerc and Poirier (10).

In attendance: Daniele Lafrance, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament and Ben Silverman, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on December 11, 2018, the committee continued its consideration of Bill C-55, An Act to amend the Oceans Act and the Canada Petroleum Resources Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 36*)

WITNESSES:*Assembly of First Nations:*

Ken Paul, Director of Fisheries;

Dalton Silver, Chief, Sumas First Nation.

Qikiqtaaluk Corporation:

Jerry Ward, Director of Fisheries.

The chair made a statement.

Mr. Paul and Mr. Silver made statements and answered questions.

At 9:02 a.m., the committee suspended.

At 9:11 a.m., the committee resumed.

Mr. Ward made a statement and answered questions

At 9:59 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le jeudi 21 février 2019
(77)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bovey, Busson, Campbell, Christmas, Francis, Gold, Manning, Patterson, Petitclerc et Poirier (10).

Également présents : Daniele Lafrance, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, et Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 11 décembre 2018, le comité poursuit son étude du projet de loi C-55, Loi modifiant la Loi sur les océans et la Loi fédérale sur les hydrocarbures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 36 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Assemblée des Premières Nations :*

Ken Paul, directeur des pêches;

Dalton Silver, chef, Première Nation Sumas.

Qikiqtaaluk Corporation :

Jerry Ward, directeur des pêches.

Le président fait une déclaration.

M. Paul et M. Silver font des déclarations et répondent aux questions.

À 9 h 2, la séance est suspendue.

À 9 h 11, la séance reprend.

M. Ward fait une déclaration et répond aux questions.

À 9 h 59, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Chantal Cardinal

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, February 21, 2019

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, to which was referred Bill C-55, An Act to amend the Oceans Act and the Canada Petroleum Resources Act, met this day at 8:02 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, everyone. My name is Fabian Manning, a senator from Newfoundland and Labrador, and I'm pleased to chair this morning's meeting. Before I give the floor to our witnesses, I would like to invite the members of the committee to introduce themselves.

Senator Francis: Brian Francis, from Prince Edward Island.

Senator Busson: Beverley Busson, from British Columbia. Welcome.

[*Translation*]

Senator Poirier: Rose-May Poirier from Saint-Louis-de-Kent, New Brunswick. Welcome.

[*English*]

Senator Christmas: Dan Christmas, from Nova Scotia.

Senator Bovey: Patricia Bovey, from Manitoba.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Good morning. Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

Senator Gold: Good morning. Marc Gold, from Quebec.

The Chair: Thank you, members of the committee.

The committee is continuing its study of Bill C-55, An Act to amend the Oceans Act and the Canada Petroleum Resources Act. This morning we have two panels. In our first panel we are pleased to welcome representatives of the Assembly of First Nations: Director of Fisheries, Mr. Ken Paul; and Chief of the Sumas First Nation, Dalton Silver.

On behalf of the members of the committee, I thank you for taking the time to join us here this morning. I understand both of you have opening remarks and we'll give you the opportunity to give those in a few moments. Following your remarks, we'll

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 21 février 2019

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, pour étudier le projet de loi C-55, Loi modifiant la Loi sur les océans et la Loi fédérale sur les hydrocarbures.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour à tous. Je m'appelle Fabian Manning. Je suis sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador, et j'ai le plaisir de présider la réunion de ce matin. Avant de céder la parole à nos témoins, j'invite les membres du comité à se présenter.

Le sénateur Francis : Brian Francis, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Busson : Beverley Busson, de la Colombie-Britannique. Bienvenue.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, de Saint-Louis-de-Kent, au Nouveau-Brunswick. Bienvenue.

[*Traduction*]

Le sénateur Christmas : Dan Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Bovey : Patricia Bovey, du Manitoba.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Bonjour. Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Gold : Bonjour. Marc Gold, du Québec.

Le président : Merci, membres du comité.

Le comité poursuit son étude du projet de loi C-55, Loi modifiant la Loi sur les océans et la Loi fédérale sur les hydrocarbures. Des représentants de deux groupes vont témoigner ce matin. Premièrement, nous avons le plaisir d'accueillir des représentants de l'Assemblée des Premières Nations : M. Ken Paul, directeur des pêches, et Dalton Silver, chef de la Première Nation Sumas.

Au nom des membres du comité, je vous remercie d'être des nôtres ce matin. Je crois comprendre que vous avez tous deux une déclaration préliminaire à faire, et nous allons vous céder la parole dans un instant. Après vos déclarations, les sénateurs

have questions from senators. Whichever one of you drew the short straw can go ahead.

Ken Paul, Director of Fisheries, Assembly of First Nations: Good morning, senators.

Before we begin our submission, I want to acknowledge that we are on the traditional territory of the Anishnabek people. We thank you for the invitation to speak on behalf of the Assembly of First Nations on Bill C-55, amending the Oceans Act and the Canada Petroleum Resources Act.

Dalton Silver, Chief, Sumas First Nation, Assembly of First Nations: Good morning. I am Chief Dalton Silver, Sumas First Nation, British Columbia, of the Stó:lō people on the Lower Fraser. We're members of the Coast Salish Nation, which covers southwestern British Columbia and northwestern Washington State. Traditionally in ceremonies I'm known as *Lemxyaltexw*, passed to me by my grandfather.

I just want to say that I'm honoured to be here. I want to acknowledge, as well, the unceded territories of the Anishnabek people. I want to thank you for providing us the opportunity to be here to address the issues that are very important to our people. Thank you.

The Chair: We look forward to your presentation and our deliberations.

Mr. Paul: *Ntoliwis sakalikatpuwit muwin, naka nuceyow Wolastoqwey Neqotkuk.*

My English name is Ken Paul. I'm a member of the Maliseet First Nations at Tobique, New Brunswick, and the Director of Fisheries with the Assembly of First Nations here in Ottawa.

I would like to make my oral submission with our five-minute allotment time. I've taken notes and I'll be reading from the page. Our submission will consider what the legislation actually says and requires and not what the current government describes as the spirit of the act, which will be implemented through policy.

In the bill's current form, the act relies on a broad number of discretionary powers. For First Nations, laws must be written in anticipation of future governments that may misunderstand our rights, jurisdiction and authority.

In this context, legislation must contain and/or require these governments to respect what has been written in the legislation. So the AFN acknowledges the importance of the work and the legislative amendments phase of the Oceans Act. However, the implications of getting it right to create the space necessary to properly address First Nations' rights in accompanying

poseront des questions. Celui de vous deux qui a tiré la courte paille peut commencer.

Ken Paul, directeur des pêches, Assemblée des Premières Nations : Bonjour, sénateurs.

Avant que nous commencions notre exposé, je tiens à souligner que nous sommes sur le territoire traditionnel du peuple anishnabe. Nous vous remercions de nous avoir invités à témoigner, au nom de l'Assemblée des Premières Nations, à propos du projet de loi C-55, qui vise à modifier la Loi sur les océans et la Loi fédérale sur les hydrocarbures.

Dalton Silver, chef, Première Nation Sumas, Assemblée des Premières Nations : Bonjour. Je m'appelle Dalton Silver, chef de la Première Nation Sumas. J'appartiens au peuple sto:lo de la vallée du bas Fraser, en Colombie-Britannique. Nous sommes membres de la nation salish de la côte, qui vit dans le Sud-Ouest de la Colombie-Britannique et le Nord-Ouest de l'État de Washington. Lors de nos cérémonies traditionnelles, on m'appelle *Lemxyaltexw*, nom hérité de mon grand-père.

J'aimerais seulement dire que c'est pour moi un honneur d'être ici. Je tiens également à souligner que nous sommes sur le territoire non cédé du peuple anishnabe. Je vous remercie de nous permettre de vous parler de questions qui sont très importantes pour notre peuple. Merci.

Le président : Nous sommes ravis de pouvoir entendre votre exposé et délibérer sur la question à l'étude.

M. Paul : *Ntoliwis sakalikatpuwit muwin, naka nuceyow Wolastoqwey Neqotkuk.*

Mon nom anglais est Ken Paul. Je suis membre de la nation malécite de Tobique, au Nouveau-Brunswick, et directeur des pêches de l'Assemblée des Premières Nations, à Ottawa.

J'aimerais utiliser mon temps de parole de cinq minutes pour faire mon exposé. J'ai pris des notes et je vais lire la page. Notre exposé portera sur ce que dit et exige le projet de loi et non sur l'objet du projet de loi tel qu'il est décrit par le gouvernement actuel, puisque la mise en œuvre sera déterminée par les politiques qui seront adoptées.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi prévoit une foule de pouvoirs discrétionnaires. Les Premières Nations sont d'avis que les lois doivent être élaborées en fonction des gouvernements futurs qui pourraient avoir une mauvaise connaissance de nos droits, de notre champ de compétence et de nos pouvoirs.

Par conséquent, les lois doivent exiger que les gouvernements concernés respectent les dispositions législatives. L'Assemblée des Premières Nations reconnaît l'importance du travail et de l'étude concernant les modifications à la Loi sur les océans. Cependant, ce qui nous importe le plus, c'est que l'on accorde la marge de manœuvre nécessaire pour que les droits des Premières

regulations and policies in the act is of the utmost importance to us.

Our submission will focus on five key areas in the following order: jurisdiction, Indigenous protected and conserved marine areas, designation, interim protection for marine protected areas, and monitoring and surveillance.

Under jurisdiction, First Nations have to be recognized as rights holders who hold inherent and constitutionally protected rights set out in their own governance and legal systems, as well as under section 35 of the Constitution.

In practice, this means that First Nation rights cannot be undermined by colonial interpretation of our rights. Instead, First Nations must first interpret and describe their inherent rights grounded in Indigenous law, Indigenous legal traditions and customary law. These legal orders, which lay the foundation for First Nation concepts of self-determination and sovereignty, are essential to starting true nation-to-nation dialogues and expressing the respect of our rights and title.

Incorporation of, or reference to, the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, UNDRIP, means that the principles and obligations within should be woven throughout the fabric of the acts such as Bill C-55 and accompanying regulations and policy.

From recognizing Indigenous peoples as another order of government to including Indigenous peoples in decision-making in accordance with their own laws and customs and to imposing the requirement that Indigenous peoples consent must be sought before a designation of a marine protected area that could impact section 35 rights, an affirmation of the recognition and affirmation of inherent Indigenous jurisdiction over Indigenous marine spaces opens up the opportunity to consider additional processes such as Indigenous-led or co-governed Indigenous protected and conserved marine areas.

That leads us into section 2, Indigenous protected and conserved marine areas. The inclusion of Indigenous-led processes and marine protected areas or Indigenous protected and conserved marine areas, or IPCMAs, is an opportunity to designate marine areas in a manner that addresses conservation and protection while encouraging sustainable use of marine areas that respect the Indigenous governance and the use of marine areas.

IPCMA shall include a process similar to that demonstrated in existing terrestrial IPCAs. There was a process for that that took place through the Indigenous Circle of Experts.

Nations soient suffisamment pris en compte dans le cadre réglementaire et stratégique.

Notre exposé portera, dans l'ordre, sur les cinq aspects clés suivants : champ de compétence; aires marines protégées et conservées par les Autochtones; désignation; mesures de protection provisoires pour les aires marines protégées; contrôle et surveillance.

En ce qui a trait au champ de compétence, les Premières Nations doivent être reconnues comme des détenteurs de droits inhérents et de droits protégés par la Constitution, tels qu'ils sont établis dans le cadre de leurs propres systèmes gouvernementaux et juridiques ainsi qu'à l'article 35 de la Loi constitutionnelle.

Concrètement, cela signifie que les droits des Premières Nations ne peuvent pas être bafoués par une interprétation colonialiste. Ce sont plutôt les Premières Nations qui doivent d'abord interpréter et décrire leurs droits inhérents en fonction du droit autochtone ainsi que des traditions juridiques et du droit coutumier des Autochtones. Ces ordres juridiques, sur lesquels reposent les principes de l'autodétermination et de la souveraineté, sont essentiels pour entamer un véritable dialogue de nation à nation et faire respecter nos droits et nos titres.

Si on veut adopter, par incorporation ou par renvoi, les principes et les obligations de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ou DNUDPA, il faut les intégrer aux dispositions législatives comme celles du projet de loi C-55, ainsi qu'au cadre réglementaire et stratégique connexe.

En reconnaissant les peuples autochtones comme un autre ordre de gouvernement, en faisant participer les peuples autochtones au processus décisionnel, dans le respect du droit et des coutumes autochtones, et en demandant le consentement des peuples autochtones avant de désigner une aire marine protégée qui pourrait avoir une incidence sur les droits au titre de l'article 35, on peut reconnaître et affirmer la compétence des Autochtones en ce qui concerne les aires marines autochtones, et ainsi envisager d'autres processus de gestion des aires marines protégées et conservées qui soient menés par les Autochtones ou en collaboration avec les Autochtones.

Ce qui nous amène au deuxième aspect, soit la désignation des aires marines autochtones protégées et conservées. Si on prévoit d'inclure un processus de désignation mené par les Autochtones et de désigner des aires marines protégées et conservées par les Autochtones, ou AMPCA, on pourra désigner les aires marines protégées de manière à assurer la conservation et la protection tout en encourageant l'exploitation durable des aires marines, dans le respect de la gouvernance autochtone.

La désignation des AMPCA devrait se faire selon un processus semblable à celui déjà en place à l'égard des aires terrestres protégées et conservées par les Autochtones. Un processus de cette nature a été adopté par le Cercle autochtone d'experts.

These may include Indigenous-led IPCMAs and a process where First Nations can suggest priority areas for protection and consideration. A key flaw in the MPA process, as presented in the bill, is the lack of recognition for Indigenous governments to develop, establish and manage marine areas.

Indigenous-lead or joint processes that include Indigenous governments and representatives may mitigate flawed consultation processes and allow for opportunities for co-governance of MPAs while respecting investment in the capacity development of Indigenous people.

Number 3, interim protection for marine protected areas. Moving on to marine protected areas as outlined in the bill, the freeze the footprint approach proposed as part of an interim protection for marine areas would allow for ongoing activities to continue while prohibiting new activities and add restrictions for ongoing activities. The implication of this approach may significantly or adversely impact First Nations' fishing activities. The approach would freeze the First Nations fishing activity at the level documented in the interim protected MPA designation stage, and Bill C-55 can impact First Nation inherent rights and their ability to expand their fishing activities in coastal waters.

For these reasons, AFN recommends the approach to interim protection MPAs, including the obligation to protect the rights of Indigenous peoples of Canada, recognized and affirmed by section 35 of the Constitution.

Number 4, designation. With regard to the designations, we find that there is a value in ministerial flexibility for the designation of MPAs. First Nations are concerned that the extremely broad discretion of a minister may enable the avoidance of the protection of inherent and constitutionally protected rights. In order to ensure protection for First Nations, laws must be written with a view towards potential future governments that may misunderstand our rights, jurisdictions and authority. In this context, legislation must constrain and/or require these governments to respect what has been written in the legislation.

The draft bill does not provide any requirement to consider Indigenous knowledge with respect to section 35 rights. In addition to concerns about the lack of protection for section 35 rights generally in Bill C-55, the proposed bill does not require

On pourrait prévoir notamment un processus de désignation des AMPCA mené par les Autochtones et un processus qui permettrait aux Premières Nations de recommander des aires prioritaires à protéger. L'une des lacunes du processus de désignation des AMP proposé dans le projet de loi, c'est qu'il n'inclut pas les gouvernements autochtones dans l'élaboration, l'établissement et la gestion du réseau des aires marines protégées.

En mettant en place des processus menés par les Autochtones ou en collaboration avec les Autochtones, on pourrait combler les lacunes des processus de consultation et permettre la cogestion des AMP tout en respectant les mesures de renforcement des capacités des Autochtones.

Passons au troisième aspect, soit le processus provisoire de désignation des aires marines protégées. Le projet de loi prévoit une approche provisoire de désignation des aires marines qui se base sur le gel de l'empreinte écologique. Cette approche maintient les activités actuelles, mais leur impose des restrictions, et elle interdit les nouvelles activités. Cette approche pourrait avoir de vastes répercussions ou des effets nuisibles sur les activités de pêche des Premières Nations. Elle gèlerait les activités de pêche des Premières Nations selon les dispositions prévues dans le processus provisoire de désignation des AMP, et le projet de loi C-55 pourrait avoir des répercussions sur les droits inhérents des Premières Nations et sur la capacité des Premières Nations d'étendre leurs activités de pêche dans les eaux côtières.

Pour ces raisons, l'APN recommande que le processus provisoire de désignation des aires marines protégées tienne compte de l'obligation de protéger les droits des peuples autochtones du Canada qui sont reconnus et protégés par l'article 35 de la Loi constitutionnelle.

Je passe au quatrième aspect, c'est-à-dire la désignation. Nous croyons qu'il convient d'accorder une certaine marge de manœuvre ministérielle dans le processus de désignation des AMP. Cependant, les Premières Nations craignent que les pouvoirs discrétionnaires extrêmement vastes qui sont conférés à un ministre permettent de se soustraire à l'obligation de protéger les droits inhérents et les droits protégés par la Constitution. Afin de protéger les Premières Nations, il faut élaborer les lois en pensant aux gouvernements futurs qui pourraient avoir une mauvaise connaissance de nos droits, de notre champ de compétence et de nos pouvoirs. Par conséquent, le projet de loi doit prévoir des contraintes ou des obligations pour que ces gouvernements respectent ce que dit la loi.

Le projet de loi ne prévoit aucune exigence pour tenir compte du savoir autochtone au titre des droits protégés par l'article 35. Outre les préoccupations générales concernant les lacunes du projet de loi C-55 quant aux droits protégés par l'article 35,

or consider Indigenous knowledge or the protection of section 35 rights when making designations.

This is very problematic, especially given the breadth of some of the proposed legislation and order-making provisions. The AFN proposes the inclusion of Indigenous knowledge in the language of the bill. For instance, a proposed amendment in the section of the designation of marine protected areas by minister's order may include language to provide for consideration of designated Indigenous protected and conserved marine areas.

An additional amendment may incorporate language such as "the minister shall give consideration to areas of protected and conserved as identified by Indigenous governments or representatives."

Number 5, monitoring and surveillance. Lastly, in regard to the monitoring and surveillance of MPAs and IPCMAs, there ought to be an inclusion of Indigenous peoples or Indigenous guardian programs. However, the inclusion of explicit language identifying the role of Indigenous peoples and the co-governance of MPA was rejected at the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. A proposed amendment in the administration enforcement section of the bill should include language that includes Indigenous peoples or perhaps Indigenous guardian programs for Indigenous territorial marine areas.

For my closing remarks, we'd like to thank the committee and senators for inviting the AFN to appear here today to make remarks on Bill C-55. We urge you to take into consideration the submission we have presented here today and we look forward to answering any questions you may have. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Paul. Very interesting points. I'm sure you've generated some questions for later.

The floor is yours, Mr. Silver.

Mr. Silver: I want to thank you. It's an honour and a privilege for us to be here today. It's a very important issue for a lot of our people. I mentioned that I'm of Coast Salish descent. I sit with a Coast Salish steering committee that consists of leadership. We have 52 communities in southwestern B.C. and 21 tribes in Washington state. One of our main objectives is protection of the Salish Sea. We work mainly in the environment, and I'm honoured to be here as a member of the AFN National Fisheries Committee. Regrets from our co-chairs, Chief Roger Augustine, Regional Chief for New Brunswick and Prince Edwards Island, and Chief Terry Teegee, our Regional Chief for British Columbia. Both could not be here today, so it's an honour for me to be here representing our committee.

soulignons que le projet de loi ne prévoit ou n'exige pas de prendre en considération le savoir autochtone ou les droits protégés par l'article 35 dans le processus de désignation.

C'est très problématique, surtout lorsque l'on considère la portée de certaines dispositions relatives aux mesures législatives et aux décrets qui sont proposés dans le projet de loi. L'APN propose d'inclure le savoir autochtone dans le libellé du projet de loi. Par exemple, pour la section qui porte sur la désignation d'une aire marine protégée par décret ministériel, on pourrait proposer un amendement afin que le libellé tienne compte des aires marines protégées et conservées par les Autochtones.

Un autre amendement pourrait inclure un libellé semblable à celui-ci : « le ministre tiendra compte des recommandations des gouvernements ou représentants autochtones lors de la désignation des zones protégées et conservées. »

Enfin, pour ce qui est du cinquième aspect, soit les mesures de contrôle et de surveillance relatives aux AMP et aux AMPCA, il faudrait tenir compte des Autochtones ou des programmes des gardiens autochtones. Or, la proposition d'inclure explicitement dans le libellé le rôle des peuples autochtones et la cogestion des AMP a été rejetée au Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Un amendement devrait être proposé pour que le libellé des dispositions d'application du projet de loi inclue les peuples autochtones, voire les programmes des gardiens autochtones, en ce qui concerne les aires territoriales et marines autochtones.

Pour conclure, nous remercions le comité et les sénateurs d'avoir invité l'APN à témoigner ici aujourd'hui au sujet du projet de loi C-55. Nous vous exhortons à tenir compte de notre exposé d'aujourd'hui, et nous sommes prêts à répondre à vos questions. Merci.

Le président : Merci, monsieur Paul. Vos arguments sont très intéressants. Je suis sûr qu'ils susciteront des questions plus tard.

La parole est à vous, monsieur Silver.

M. Silver : Je vous remercie. C'est pour nous un honneur et un privilège d'être ici aujourd'hui. C'est une question très importante pour bien des gens de notre communauté. J'ai mentionné que je suis issu de la communauté des Salish de la côte. Je suis membre d'un comité directeur des Salish de la côte qui regroupe nombre de dirigeants. Notre peuple compte 52 communautés dans le Sud-Ouest de la Colombie-Britannique et 21 tribus dans l'État de Washington. L'un de nos principaux objectifs est de protéger la mer des Salish. Notre travail porte principalement sur l'environnement, et je suis honoré de témoigner ici en tant que membre du Comité national des pêches de l'Assemblée des Premières Nations. Malheureusement, les coprésidents, soit le chef Roger Augustine, chef régional pour

As Ken was saying, we have a lot of concerns. When the federal government is talking about nation-to-nation relationships with Indigenous peoples, it's important that we be involved in changes to legislation that will have a direct effect on our way of life.

I was talking with one of my elders before I came. He said we need to mention the life of our peoples before and the relationship we had with everything around us. We talked about the harvest, and I mentioned I'm of the Stó:lō people, the river people, but yearly, I was on the coast with our relatives near Vancouver and other places to harvest crabs and clams, though I'm living 50 miles upriver. We try to maintain a close relationship with all the Coast Salish people on Vancouver Island and in other areas. The inclusion of our inherent rights, sections of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and the calls to action from the Truth and Reconciliation Commission, all need to be taken into account when we're moving forward together.

I shared with Ken last night that I've talked with other groups in British Columbia and say that we need to move together. I'll use the Coast Salish steering committee as an example. We sit with scientists and we combine the traditional knowledge of our elders and of our people in working together to try to protect the environment. There is talk of marine protected areas in Washington state, but the tribes there are reluctant to move forward unless their concerns are included in the proposed legislation. The proposed changes that they are looking at there are inclusive of our people and respectful of our way of life. There are cultural practices and the fishing practices of our people that are hard to describe in English, but we're connected to everything that lives in our territories. There are stories that go with that which would further describe what I was talking about. Our elders told me to remind people that it's not just the salmon or the herring or clams. It's inclusive of everything that came from the water, everything marine that our people have relied on over millennia.

We talk about time immemorial. As Ken mentioned, co-management is something we seek. Our elders have reminded us that we coexisted with everything on the land, in the waters, and our people look at the protection of the oceans as beginning

le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, et le chef Terry Teegee, chef régional pour la Colombie-Britannique, ne pouvaient pas être ici aujourd'hui. J'ai donc l'honneur de représenter notre comité.

Comme Ken l'a souligné, nos préoccupations sont nombreuses. Puisque le gouvernement fédéral parle de relations de nation à nation avec les peuples autochtones, il est important que nous soyons consultés à propos des modifications à la loi qui auront des répercussions directes sur notre mode de vie.

Avant de venir ici, j'ai discuté avec l'un des aînés de ma communauté. Il croit que nous devons parler du mode de vie de notre peuple et de la relation que nous avons avec tout ce qui nous entoure. Nous avons parlé de la récolte. J'ai mentionné que j'appartiens à la nation Sto:lo le peuple de la rivière. Or, même si je vis à 50 milles en amont, tous les ans, je vais avec des proches près de Vancouver et à d'autres endroits pour pêcher des crabes et des palourdes. Nous essayons d'entretenir des liens étroits avec tous les Salish de la côte, qu'ils soient à l'île de Vancouver ou ailleurs. Pour que nous puissions progresser ensemble, nous devons tenir compte à la fois des droits inhérents des Autochtones, des dispositions de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Hier soir, j'ai parlé à Ken de la discussion que j'ai eue avec d'autres groupes de la Colombie-Britannique qui disent que nous devons avancer ensemble. Je vais citer en exemple le comité directeur des Salish de la côte. Nous collaborons avec des scientifiques et nous nous appuyons à la fois sur leurs connaissances et sur le savoir traditionnel des aînés et des membres de notre communauté afin que nous prenions ensemble des mesures pour protéger l'environnement. Dans l'État de Washington, on parle de la désignation de zones de protection marine, mais les tribus n'osent pas aller de l'avant tant que leurs préoccupations ne seront pas prises en compte dans le projet de loi. Elles veulent que les modifications proposées tiennent compte de notre peuple et respectent notre mode de vie. Les pratiques culturelles et les méthodes de pêche de notre peuple sont difficiles à décrire en anglais. Dans ma langue, il y a un mot qui désigne la relation que nous avons avec tout ce qui vit sur nos territoires. Il y a des histoires qui en parlent et qui décriraient plus en détail ce dont j'ai parlé. Nos aînés m'ont demandé de rappeler un concept. L'aîné avec qui j'ai discuté a parlé d'un mot dans notre langue qui désigne non seulement le saumon, le hareng ou la palourde, mais tout ce qui vient de l'eau, tous les êtres marins sur lesquels notre peuple a pu compter pendant des millénaires.

Cette relation remonte à des temps immémoriaux. Comme Ken l'a indiqué, nous voulons une approche de gestion collaborative. Nos aînés nous ont rappelé que notre peuple a toujours su coexister avec tout ce qui se trouve sur terre et dans l'eau et que,

in the snowcapped mountains where our people live because of how everything is connected.

From our perspective, if we can work together to combine the Indigenous knowledge of our peoples with the science that your people bring, we would be in a better place to move forward together in protecting these areas. Thank you for hearing us.

The Chair: Thank you, Mr. Silver.

Great presentations.

Senator Gold: Thank you for being here this morning. You've raised a lot of issues. I'm going to start with the most general question. I won't take too much time because I don't want to take away from my colleagues' ability to ask their questions.

You mentioned, on a number of occasions, changes or shortcomings that you see in the current bill and alluded to amendments and things that had been proposed but not accepted in the other place. Can you provide us with a list of your recommended amendments or changes? Unless I'm mistaken, we don't have anything in writing yet from you. That would be helpful to us as we look forward to it.

Perhaps I might ask you to give us your priority list of the changes that you would recommend we consider in Bill C-55. Might I ask you to do that to start?

Mr. Paul: We will be providing a written submission of the overview comments that I made. We wanted to make sure that we included the context of the questions that are going to be asked today. At this point, we have three recommended amendments that would support what we're putting forward.

One of them would be that the minister shall give consideration for the designation of Indigenous protected and conserved marine areas. Another amendment could be that the minister shall give consideration to areas of protection and conservation as identified by Indigenous governments and representatives. A third would be enforcement shall include Indigenous peoples or Indigenous guardian programs in Indigenous territorial marine areas.

Those things would encapsulate and support what we're trying to establish here.

Senator Gold: Thank you very much. That's very helpful.

selon lui, la protection des océans commence par la protection des montagnes enneigées qui se trouvent sur son territoire, puisque tout est interrelié.

D'après nous, si nous pouvions travailler ensemble en combinant le savoir traditionnel de notre peuple aux connaissances scientifiques de votre peuple, nous pourrions plus facilement travailler ensemble pour protéger ces zones. Merci de nous avoir entendus.

Le président : Merci, monsieur Silver.

Vos exposés étaient excellents.

Le sénateur Gold : Merci d'être ici ce matin. Vous avez soulevé bien des questions. Je vais commencer par la plus générale. Je ne vais pas prendre trop de temps parce que je veux en laisser à mes collègues pour qu'ils puissent poser des questions.

À maintes reprises, vous avez parlé des changements ou des lacunes que vous voyez dans la version actuelle du projet de loi. Vous avez fait allusion à des amendements et à des propositions qui n'ont pas été adoptés à l'autre endroit. Pouvez-vous nous fournir une liste des amendements ou des modifications que vous avez recommandés? À moins que je me trompe, vous ne nous avez soumis aucun document écrit. Cela nous aiderait à étudier la question.

Je pourrais peut-être vous demander de nous fournir une liste des changements prioritaires que vous auriez à nous soumettre à l'égard du projet de loi C-55. Puis-je vous demander de commencer par cela?

M. Paul : Nous allons vous soumettre un mémoire contenant les observations générales que j'ai faites. Nous voulions fournir un aperçu du contexte en vue des questions qui seront posées aujourd'hui. Pour l'instant, nous avons recommandé trois amendements qui tiendraient compte des préoccupations que nous avons soulevées.

Un de ces amendements viserait à ce que le ministre envisage de désigner des aires marines protégées et conservées par les Autochtones. Un autre viserait à ce que le ministre étudie la possibilité de désigner une aire protégée et conservée sur recommandation d'un gouvernement ou d'un représentant autochtone. Le troisième viserait à ce que les méthodes de protection des peuples autochtones ou les programmes des gardiens autochtones soient appliqués aux aires marines en territoire autochtone.

Ces amendements répondraient à l'ensemble des préoccupations que nous tentons de faire valoir.

Le sénateur Gold : Merci beaucoup de ces précisions fort utiles.

Can you describe for us the degree of involvement you've had with the department in the various stages? I know that you're not the only witnesses who have registered disappointment with the level of engagement and consultation. I know that you have met with DFO. Can you share with us the extent and your experience with that involvement?

Mr. Paul: With respect to the Assembly of First Nations, we do have an agreement with DFO to work on Oceans Act-related activities in marine spatial planning. We do have a working group and a national chiefs committee. Some of this preliminary discussion has happened.

In my previous role with the Atlantic Policy Congress, I had worked on a submission and presented on behalf of the Atlantic Policy Congress with respect to the development of the act. The AFN doesn't do consultation. That wasn't my role in my previous position either; so I can't speak to the consultation process. I would encourage every government to fulfill the local consultation protocols.

We've been paying attention to the other submissions that have been happening here at the Senate level because they're available through the website. I don't think we've had deep involvement with development of this act.

Mr. Silver: Ken touched on something as far as consultation. We have different fisheries organizations within the province of British Columbia as well and up to the national level. It seems that the organizations more or less operate from a technical level, and the consultation requirements go deeper to the community level, where we do have representatives of different communities but not all are of a political nature.

I sit as a chief on some committees in British Columbia and with the AFN, but often community representatives at those tables are technical representatives, and regional sectors of the Department of Fisheries and Oceans are lacking a bit, even in manpower.

The ability to get to the communities and get the message to those people on the water or on the ground that are active in the fisheries areas is something that's lacking.

We've asked on occasion for funding for our fisheries organizations from the First Nations side to actively engage in the development of these proposed changes in legislation. That goes with the idea of government-to-government, nation-to-nation relationship building.

Pouvez-vous nous expliquer dans quelle mesure vous avez travaillé avec le ministère pendant les différentes étapes? Je sais que vous n'êtes pas les seuls témoins qui ont manifesté leur déception par rapport au niveau de participation et de consultation. Je sais que vous avez rencontré des représentants du ministère des Pêches et des Océans. Pouvez-vous nous parler de votre expérience et de l'ampleur de votre participation à ce processus?

M. Paul : En ce qui concerne l'Assemblée des Premières Nations, nous nous sommes entendus avec le ministère des Pêches et des Océans pour participer à des activités de planification de l'espace marin liées à la Loi sur les océans. Nous avons mis sur pied un groupe de travail et un comité national des chefs. Des discussions préliminaires ont déjà eu lieu.

Lorsque j'étais au Congrès des chefs de l'Atlantique, j'ai participé à la rédaction et à la présentation d'un mémoire du congrès sur l'élaboration du projet de loi. L'APN ne fait pas de consultation. Cela ne faisait pas non plus partie de mes anciennes fonctions; je ne peux donc pas parler du processus de consultation. J'encourage tous les gouvernements à appliquer les protocoles de consultation locaux.

Nous avons examiné les autres mémoires qui ont été soumis au Sénat parce qu'ils sont accessibles sur le site web. Je ne crois pas que nous avons participé de près à l'élaboration de ce projet de loi.

M. Silver : Ken a abordé la question de la consultation. Il existe différentes organisations de pêcheurs à l'échelle de la Colombie-Britannique et du pays. Elles semblent plus ou moins axées sur les aspects techniques, et il faut consulter davantage les représentants de nos différentes communautés, qui ne sont pas tous des intervenants politiques.

Comme chef, je suis membre de certains comités de la Colombie-Britannique et de l'APN, mais les représentants communautaires qui participent à ces tribunes sont des techniciens, et les divisions régionales du ministère des Pêches et des Océans manquent quelque peu de ressources, même sur le plan de la main-d'œuvre.

Il manque de moyens pour joindre les communautés et les intervenants du secteur des pêches qui sont sur l'eau ou sur le terrain.

Nous avons, à l'occasion, demandé du financement pour que les organisations de pêcheurs des Premières Nations puissent participer activement à la proposition de modifications législatives, conformément à l'idée d'établir des relations de gouvernement à gouvernement et de nation à nation.

As far as the DFO and others, there needs to be an increase in funding overall for the engagement of our technicians and politicians, along with yourselves and others in DFO, to really have a hand in developing the changes.

Senator Poirier: Thank you both for being here and for your comments. I did take note in your speech that you had recommended three amendments. Some of the amendments you mentioned are similar to what other witnesses have shared.

Major concerns we've heard from other witnesses are the lack of consultation as well as the socio-economic consequences for communities, when something is put forward or done in a community without proper consultation. I'm sure you're aware of the issues we had in New Brunswick last summer with the whales and the closure of zones in the Acadian Peninsula of New Brunswick. The economic and social ripple-down of what happened affected the whole community, not only the fisherman.

If I understood correctly, I don't think you were consulted prior to Bill C-55 being drafted. Am I right in understanding that there was no consultation with your groups?

Mr. Paul: The consultation process was not as well-defined as some of the other consultation activities in some of the regions that I'm familiar with. I don't work for a consultation organization. We want to encourage and support that they follow local consultation protocols.

Senator Poirier: With the lack of consultation for First Nations communities, could it ripple down to socio-economic consequences if there was not the proper consultations put in place?

Mr. Silver: I think there could be negative effects, yes. Not just socio-economic effects. Our people also have concerns about a lack of access to traditional food sources. Not just economically, but for sustenance. I shared with some others that I have relatives from the Coast Salish community that actually did a study at Swinomish in Washington state about the health effects overall on our people from lack of access to traditional food sources. The change in diet, for my people — we had repatriated some of our ancestors from museums, to take them home, to put them in proper resting places. Over a lot of deliberation with our elders, we allowed some tests to be done and 80 to 85 per cent of the diet of ancestors from about 2,700 to 5,000 years ago was marine. So the changes in diet to our people have resulted in almost epidemic proportions of diabetes and other diseases that were never in our communities before. These are some of the things we need to try to get back.

Pour ce qui est du ministère des Pêches et des Océans et des autres intervenants, il faut augmenter le financement général pour que nos techniciens et nos politiciens puissent participer à l'élaboration des modifications législatives avec vous et d'autres intervenants du ministère des Pêches et des Océans.

La sénatrice Poirier : Je vous remercie tous deux de vos observations. Pendant vos exposés, j'ai noté que vous avez recommandé trois amendements. Certains amendements dont vous avez parlé ressemblent à ceux que d'autres témoins ont soumis.

Parmi les principales préoccupations soulevées par d'autres témoins, soulignons le manque de consultation ainsi que les conséquences socioéconomiques que peuvent subir les communautés si une proposition ou une mesure est adoptée sans une consultation adéquate. Je suis sûre que vous êtes au courant des problèmes que nous avons connus au Nouveau-Brunswick, l'été dernier, en ce qui concerne les baleines et la fermeture de certaines zones qui ont touché la péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick. Les répercussions socioéconomiques ont touché non seulement les pêcheurs, mais toute la collectivité.

Si j'ai bien compris, je crois que vous n'avez pas été consultés avant l'élaboration du projet de loi C-55. Ai-je raison de croire que vos groupes n'ont pas été consultés?

M. Paul : Le processus de consultation n'était pas aussi bien défini que d'autres activités de consultation qui ont été menées dans certaines régions que je connais. Je ne travaille pas pour un organisme de consultation. Nous encourageons les intervenants à suivre les protocoles de consultation locaux.

La sénatrice Poirier : L'absence d'un processus adéquat de consultation des communautés des Premières Nations pourrait-elle avoir des répercussions socioéconomiques?

M. Silver : Je crois effectivement qu'il pourrait y avoir des effets négatifs, et pas seulement sur le plan socioéconomique. Notre peuple s'inquiète aussi des lacunes sur le plan de l'accessibilité des ressources alimentaires traditionnelles. C'est une question non seulement d'économie, mais d'alimentation. J'ai indiqué à d'autres personnes que j'ai des proches de la communauté des Salish de la côte qui ont étudié l'effet de l'inaccessibilité des ressources alimentaires traditionnelles sur la santé générale des Swinomish de l'État de Washington. Pour mon peuple, le changement de régime... Nous avons rapatrié les dépouilles de nos ancêtres qui se trouvaient dans des musées afin de les placer dans un lieu de sépulture convenable. Au terme de longues délibérations avec nos aînés, nous avons autorisé certains tests qui ont révélé que le régime de nos ancêtres ayant vécu il y a 2 700 à 5 000 ans se composait à 80 à 85 p. 100 d'aliments d'origine marine. Les modifications à notre régime

There is a community in the West Coast that reverted to a traditional diet and some of their members eliminated the diabetes that they had been diagnosed with. They had a lot of success. So, the lack of access to traditional food sources is something we are really concerned about.

Senator Poirier: The average time frame for designating an Oceans Act MPA is between seven and ten years. This is significantly longer than the interim protection MPA which has a five-year time line. Do you think it is feasible for DFO to establish an Ocean Act MPA within the proposed five-year time line? Or would doing it in that amount compromise the consultation and its output?

Mr. Paul: It depends on the supports provided to the First Nation consultation tables. Until the capacities of First Nations are built up it is detrimental for First Nations to speed up that process.

There is also a cultural aspect. I am from the Atlantic region. We don't really have healthy salmon stocks anymore. For example, I have pictures of my grandfather with 30-pound Atlantic salmon. I've never seen that in my lifetime. What I'm missing in my lifetime and what my kids are missing is that transference of traditional activities and the ability to provide for the community and to provide for elders.

If we get into co-governance, to allow for recognition of First Nations jurisdiction to protect areas, then I think that First Nations will be able to better articulate and mitigate the impacts of some of these restrictions fisheries in a culturally appropriate manner.

It is really hard to say whether five years is too quick. It depends on the readiness of the First Nations communities and the willingness to allow them to participate in the process of designations.

Senator Poirier: Thank you.

Senator Christmas: Chief Silver, I know you came a long distance so thank you for being here. And thank you, Mr. Paul. It is always a pleasure to speak to you and I look forward to studying the amendments that the assembly will bring forward.

Both of you have given us a wealth of information that I think will set the context of those amendments. I just want to explore a bit of that background and context. I may be putting words in your mouth, Mr. Paul, so forgive me if I do that, but what I heard

ont causé un nombre presque épidémique de cas de diabète et d'autres maladies que nos communautés n'avaient jamais connues auparavant. Cela fait partie des problèmes auxquels il faut remédier.

Dans une communauté de la côte Ouest qui a adopté un régime traditionnel, le diabète qu'on avait diagnostiqué à certaines personnes a disparu. Cette communauté a connu beaucoup de succès. L'inaccessibilité des ressources alimentaires traditionnelles est donc un aspect qui nous préoccupe vivement.

La sénatrice Poirier : Le délai moyen pour désigner une ZPM au titre de la Loi sur les océans est de sept à dix ans. C'est beaucoup plus long que le délai de cinq ans qui est prévu pour la protection provisoire d'une ZPM. Croyez-vous que le ministère des Pêches et des Océans serait capable d'établir une ZPM au titre de la Loi sur les océans en respectant le délai de cinq ans qui est proposé? Ou est-ce que cela risque de compromettre le processus de consultation et son résultat?

M. Paul : Cela dépend du soutien fourni aux tables de consultation des Premières Nations. D'ici à ce que l'on renforce les capacités des Premières Nations, il serait désavantageux pour les Premières Nations d'accélérer le processus.

Il y a également un aspect culturel. Je suis de la région atlantique. Les stocks de saumon n'y sont plus vraiment sains. Par exemple, j'ai des photos de mon grand-père avec un saumon atlantique de 30 livres. Je n'ai jamais vu cela de toute ma vie. Ce qui est absent de ma vie et de celle de mes enfants, c'est ce transfert des activités traditionnelles et la capacité de subvenir aux besoins de la collectivité et des aînés.

Si l'on exerce une cogouvernance, de manière à permettre la reconnaissance de la compétence des Premières Nations en ce qui a trait aux aires protégées, alors je crois que les Premières Nations pourront mieux décrire et mieux réduire les incidences de certaines de ces restrictions des pêches d'une manière culturellement adaptée.

Il est vraiment difficile de dire si un délai de cinq ans est un délai trop court. Cela dépend de l'état de préparation des collectivités des Premières Nations et de la volonté du gouvernement de leur permettre de participer au processus de désignation.

La sénatrice Poirier : Merci.

Le sénateur Christmas : Chef Silver, je sais que vous venez de loin, alors je vous remercie de votre présence. Merci aussi à vous, M. Paul. C'est toujours un plaisir de parler avec vous. Il me tarde d'étudier les amendements que l'Assemblée présentera.

Vous nous avez tous deux donné beaucoup d'information qui, je crois, mettra ces amendements en contexte. J'aimerais simplement approfondir un peu ce contexte. Je ne veux pas vous mettre des mots dans la bouche, M. Paul, alors pardonnez-moi si

is that this proposed bill, Bill C-55, has the impact of infringing on our section 35 rights. You didn't use those words, but throughout your comment you repeated over and over again that there were certain exclusions and certain opportunities that were not being provided. Would you characterize Bill C-55 as an infringement of section 35 rights?

Mr. Paul: In its current form — without the recognition of section 35, an explicit acknowledgment of that, or tools in there to say it respects that — it probably will infringe upon section 35 rights in the future. We don't know what future governments are going to prioritize. We want to make sure that the language in the bill makes sure that the section 35 rights are respected. Because even if it is left loosely, even if the intent is a positive thing, we don't know what the interpretations would be.

Senator Christmas: One aspect that caught my ear was when the other place had considered Bill C-55, that they had rejected the co-governance model of working with MPAs. I haven't had the opportunity to look at why the other place rejected the co-governance model. Could you explain what the intent was of the co-governance model so that we understand it correctly, so that we don't misunderstand? Just any insight you could give us about why they rejected the co-governance model.

Mr. Paul: What is the other place?

Senator Christmas: It is a term we use for the House of Commons.

Mr. Paul: Oh, the other place.

Senator Bovey: And they call us the other place.

Mr. Paul: I will speak on behalf of the Atlantic region and allow Chief Silver to speak on behalf of the Pacific region.

In the Atlantic region we have treaties from the 1700s, the Peace and Friendship Treaties. Even though there is a covenant chain of these treaties, two of them are recognized by Canada, the treaties of 1752 and 1761. The treaty of 1761 was used to defend Donald Marshall Jr. in the *Marshall* decision of 1999. The treaties were put in place between nations — only nation can sign treaties — to allow for the peaceful coexistence between the British Crown and the Mi'kmaq, Maliseet and Passamaquoddy. Nowhere in those treaties did it talk about any cessation of land or waters. In the Atlantic region, the chiefs and the elders will often speak about the area being unceded territory. Considering that the *Marshall* decision recognizes a right to fish, that concept of traditional unceded territory would arguably be expanded into the marine environment. There is an agreement in the Atlantic region to peacefully coexist. We recognize that the term “co-governance” means shared authority.

c'est le cas, mais si j'ai bien compris, le projet de loi C-55 porte atteinte à vos droits protégés par l'article 35. Vous n'avez pas utilisé ces mots, mais dans vos observations, vous avez répété que certaines exclusions et certaines opportunités ont été omises. Diriez-vous que le projet de loi C-55 porte atteinte aux droits prévus à l'article 35?

M. Paul : Dans sa forme actuelle, c'est-à-dire sans reconnaissance explicite de l'article 35 et sans outil prévu pour le respect de ce dernier, le projet de loi portera probablement atteinte aux droits protégés par l'article 35 dans le futur. Nous ne savons pas quelles seront les priorités des futurs gouvernements. Nous voulons nous assurer que le libellé du projet de loi inclut le respect des droits prévus à l'article 35. Car si l'on maintient l'ambiguïté, même si l'intention est bonne, nous ne savons pas quelles seront les éventuelles interprétations.

Le sénateur Christmas : Un aspect qui a retenu mon attention lorsque l'autre endroit a étudié le projet de loi C-55 est le fait qu'il a rejeté le modèle de cogouvernance relativement aux zones de protection marine. Je n'ai pas eu l'occasion d'examiner les raisons de l'autre endroit pour ce rejet. Pourriez-vous expliquer quelle était l'intention derrière le modèle de cogouvernance pour que nous la comprenions bien et ne fassions pas d'erreur? D'après vous, quelles sont les raisons qui ont motivé le rejet du modèle de cogouvernance?

M. Paul : Que voulez-vous dire par « l'autre endroit »?

Le sénateur Christmas : C'est ainsi que nous appelons la Chambre des communes.

M. Paul : Ah, l'autre endroit.

La sénatrice Bovey : Inversement, la Chambre des communes nous appelle aussi l'autre endroit.

M. Paul : Je vais parler au nom de la région atlantique, puis je vais laisser le chef Silver parler au nom de la région pacifique.

Dans la région atlantique, nous avons des traités qui datent des années 1700 : les Traités de paix et d'amitié. Même s'il existe une chaîne d'alliance de ces traités, deux d'entre eux sont reconnus par le Canada, soit les traités de 1752 et de 1761. En 1999, le traité de 1761 a été utilisé pour défendre Donald Marshall Jr. dans l'arrêt *Marshall*. Les traités ont été conclus entre les nations — car seule une nation peut signer un traité — pour permettre la coexistence pacifique entre la Couronne britannique et les Micmacs, les Malécites et les Passamaquoddy. Nulle part dans ces traités il n'est question de cession de territoire ou d'étendue d'eau. Dans la région atlantique, les chefs et les aînés parlent souvent de la région comme étant un territoire non cédé. Étant donné que l'arrêt *Marshall* reconnaît le droit de pêcher, on pourrait soutenir que ce concept de territoire ancestral non cédé s'étend au milieu marin. Il existe une entente de coexistence pacifique dans la région atlantique. Nous

One of the problems we see happening is a reluctance by the Government of Canada to fetter the authority of the minister or the Crown. You will hear terms like “co-management, collaborative management, cooperative management,” but our understanding of co-governance is that it is a shared authority. To have shared authority you must have decision-making authority to enact regulations, acts of law and policies also. We suspect that’s probably at the root of why there is resistance from the other place.

Mr. Silver: There are a lot of similarities except as far as treaties over on the Salish Sea and on the Pacific coast. We, for the most part, don’t have any agreements on paper with the governments. We maintain that our rights and title are still there in British Columbia. It has been proven by Supreme Court decisions. We look to move into co-governance and shared decision-making on all resources. The words are used by government representatives at the political level, provincially and federally, but there seems to be a reluctance to put them into practice. As First Nations, it is only natural that we move into co-governance with our neighbours.

As I mentioned earlier, the combination of knowledge, scientifically and traditionally, would be a benefit to all of us if we could only find the space to move together in those areas. There is a reluctance more or less from the bureaucratic level than from the political level. That’s the trickle-down we see from the words shared by political representatives is taking a little while to happen. It is a little slow for our people, but this day of recognition of our rights is something that we really need to move forward with. There is a reluctance there.

Senator Gold: I want to be clear about the record. Thank you for that. I’m not assuming or asserting that this is sufficient. The record needs to show that the existing Oceans Act in section 2.1 does contain a non-derogation clause. The whole scope and efficacy of non-derogation clauses is much discussed.

This would apply to MPAs and interim MPAs that nothing in the act shall be construed so as to abrogate or derogate from any existing Aboriginal or treaty rights of the Aboriginal peoples of Canada under section 35.

Whether that’s good enough or not is a fair question. There is at least a recognition in the act that the existing Aboriginal treaty rights are to be respected in all aspects of the application of the act, including the exercise of ministerial discretion. I wanted the record to show that.

The Chair: Do you care to comment on that?

reconnaissons que le terme « cogouvernance » signifie autorité partagée.

L’un des problèmes que nous constatons est la réticence du gouvernement du Canada à limiter l’autorité du ministre. On entend des expressions telles que « cogestion, gestion concertée, gestion paritaire », mais à notre avis, la cogouvernance est une autorité partagée. Pour avoir une autorité partagée, il faut avoir le pouvoir décisionnel de prendre des règlements, de promulguer des lois et d’instaurer des politiques. Nous soupçonnons que c’est probablement là la racine du problème et que c’est ce qui explique la réticence de l’autre endroit.

M. Silver : Il y a beaucoup de similarités entre les régions atlantique et pacifique, sauf pour ce qui est des traités relativement à la mer des Salish et à la côte du Pacifique. Pour la plus grande partie, nous n’avons pas d’entente sur papier avec les gouvernements. Nous soutenons que nos droits et nos titres sont toujours là en Colombie-Britannique. Les décisions de la Cour suprême le prouvent. Nous travaillons à instaurer la cogouvernance et la prise de décisions partagée par rapport à toutes les ressources. Les mots sont utilisés par les représentants du gouvernement provincial et fédéral à des fins politiques, mais il semble y avoir une réticence à les mettre en pratique. Pour les Premières Nations, il est tout simplement naturel que nous passions à la cogouvernance avec nos voisins.

Comme je l’ai dit plus tôt, la combinaison du savoir scientifique et ancestral serait avantageuse pour nous tous, si seulement nous pouvions trouver un moyen de progresser ensemble à ce chapitre. Il y a une réticence, plus du côté bureaucratique que du côté politique. Le discours tenu par les politiciens prend du temps à se concrétiser. Un peu trop au goût des Premières Nations. Nous devons faire des progrès vers la reconnaissance de nos droits. Il y a de la réticence à cet égard.

Le sénateur Gold : Je tenais à ce que ce soit clair. Merci. Je ne présume pas ni n’affirme que c’est suffisant, mais il faut savoir que l’article 2.1 de la Loi sur les océans en vigueur contient une disposition de non-dérogation, quoique la portée et l’efficacité des dispositions de non-dérogation soient beaucoup remises en question.

Cette disposition, qui dit qu’il demeure entendu que la présente loi ne porte pas atteinte aux droits existants — ancestraux ou issus de traités — des peuples autochtones du Canada visés à l’article 35, s’appliquerait aux zones de protection marine et aux zones de protection marine provisoires.

Est-ce suffisant? C’est une question valable. À tout le moins, la loi reconnaît que les droits existants des peuples autochtones issus de traités doivent être respectés dans tous les aspects de son application, y compris dans l’exercice du pouvoir discrétionnaire du ministre. Je tenais à le mentionner.

Le président : Avez-vous des observations?

Mr. Paul: That's good to point that out. I had alluded to the possibility that more Aboriginal or treaty or Indigenous rights could get recognized? We want to make sure that there are accommodations in the act that allows for that expansion or extension of rights.

Senator Christmas: You've mentioned having Indigenous people involved in the monitoring of MPAs and enforcement of MPAs. You also mentioned the possibility that Indigenous guardians could be part of that process.

I know, Mr. Paul, that you are very familiar with the guardian program. For the record, could you describe how long the guardian program has been in place, some of their activities and their capability of being involved in the monitoring of MPAs?

Mr. Paul: The guardian program is part of the Aboriginal fisheries strategy. It is a DFO program, and has been in place since 1990. Individual First Nations communities have signed onto agreements with DFO to invoke the guardian program.

Whatever you negotiated back in 1990 is exactly the same as what you have today. There has been no increase in funding and no change in the terms of the guardian agreements, even though much has changed since then including: populations in First Nations communities have increased; complexity of ocean space and fisheries management have grown; and safety regulations have changed. The spaces that guardians are assigned to protect have changed as well.

There are somewhere around 130 guardian agreements in place with Canada. DFO has hired the National Indigenous Fisheries Institute to do a review of the guardian program this fiscal year. There are preliminary reports being developed right now, and there will be recommendations to the minister on how to change and adapt the guardian program based on workshops and engagement sessions they've had with communities.

One of the things that would be necessary is training guardians so they can work in ocean spaces. This would require investments in equipment so they have appropriate gear and training. There will be a desire among First Nations to increase authorities of these guardians. Right now they are technically peace officers under section 5, I believe, of the Fisheries Act. The desire among the communities is for them to have more authority. There is some crossover with the role of the guardians with the conservation protection program, fisheries officers and DFO, but guardians are certainly not on an equal level with these entities.

M. Paul : Il est bien de le mentionner. J'ai parlé de la possibilité de reconnaître davantage de droits des Autochtones, ancestraux ou issus de traités, n'est-ce pas? Nous voulons nous assurer que la loi permet l'expansion de ces droits.

Le sénateur Christmas : Vous avez parlé de faire participer les Autochtones à la surveillance et à l'application des zones de protection marine. Vous avez également mentionné que les gardes-pêches autochtones pourraient faire partie de ce processus.

Je sais, M. Paul, que vous connaissez très bien le programme des gardes-pêches. Pourriez-vous décrire depuis combien de temps le programme des gardes-pêches est en place, quelques-unes des activités de ces gardes-pêches ainsi que la capacité de ces derniers de participer à la surveillance des zones de protection marine?

M. Paul : Le programme des garde-pêches s'inscrit dans la Stratégie relative aux pêches autochtones. C'est un programme du ministère des Pêches et des Océans qui est en place depuis 1990. Des collectivités des Premières Nations ont signé des ententes individuelles avec le ministère pour invoquer le programme des gardes-pêches.

Ce qui a été négocié en 1990 n'a pas changé depuis. Le financement n'a pas augmenté et les ententes n'ont pas été modifiées, même si bien des choses ont changé depuis : la population des collectivités des Premières Nations s'est accrue; la complexité de la gestion des océans et des pêches s'est accrue; et les règlements relatifs à la sécurité ont changé. Les espaces dont la protection est confiée aux gardes-pêches ont également changé.

Environ 130 ententes relatives aux gardes-pêches sont en place au Canada. Le ministère des Pêches et des Océans a mandaté l'Institut national des pêches autochtones d'examiner le programme des gardes-pêches pendant l'exercice financier en cours. Des rapports préliminaires sont en cours de rédaction, et des recommandations seront formulées à l'intention du ministre à savoir comment modifier et adapter le programme de garde-pêches. Ces recommandations seront fondées sur les ateliers et les séances de consultation tenus auprès des collectivités.

L'une des choses qui s'imposent est de former les garde-pêches pour qu'ils puissent travailler dans les espaces océaniques. Cela nécessiterait des investissements pour qu'ils aient le matériel et la formation appropriés. Les Premières Nations réclameront que l'on augmente les pouvoirs de ces garde-pêches. À l'heure actuelle, en vertu de l'article 5 de la Loi sur les pêches, si je ne m'abuse, ils sont techniquement des agents de la paix. Les collectivités souhaitent qu'ils détiennent plus de pouvoirs. Il y a un certain chevauchement avec le rôle des garde-pêches dans le cadre du Programme de conservation et de protection, celui des agents des pêches et celui du ministère

That's where it sits now. There is a possibility of increasing that, but we will see how the department responds to the reports.

Senator Christmas: One of the things that baffles me — and maybe Senator Francis has a better insight — is the Department of Fisheries and Oceans has X amount of fisheries officers, and they are always saying that they don't have enough resources to do all the enforcement and monitoring they need to do; yet, on the other hand, you have 130 Indigenous guardian agreements.

It seems to me that it would not take a great effort to mobilize those 130 fishery guardian agreements to assist DFO officers and take the lead in some areas where fisheries officers don't have the time, space and wherewithal to do it.

I appreciate your comments. There is an underutilized resource of Indigenous guardians who are very well experienced — this has been in place for almost 30 years — so it is not as if they are not experienced. I agree with you; there may be additional training needed.

I was puzzled about your comments that these amendments that we are looking at in Bill C-55 may be misunderstood by future governments. Can you elaborate on why you think what we are looking at may lead to a misunderstanding between the government and Indigenous peoples?

Mr. Paul: Right now we have a federal government that has stated that they want to work with Indigenous peoples. We are working in an era of reconciliation and there have been investments through various programs. Languages in some of the other acts that are coming through Parliament, such as the fisheries act, Bill C-68, Bill C-69, which makes specific reference to things like Indigenous knowledge and things like that.

Future federal governments that may not be as open. We've had hostile governments that really did not want to respect First Nations governance. So we want to make sure that within the act the language allows for future federal governments and First Nations governance to continue on the path of empowering our communities so they can have a rightful place in the protection of ocean space. Basically, we are trying to make sure that the language in the acts reflects that.

des Pêches et des Océans, mais les garde-pêches ne sont certainement pas sur un pied d'égalité avec ces entités.

Voilà le portrait de la situation actuelle. Il serait possible d'accroître les pouvoirs des garde-pêches. Nous verrons quelle sera la réponse du ministère aux rapports.

Le sénateur Christmas : L'une des choses que je ne comprends pas — et peut-être que le sénateur Francis comprend mieux que moi — c'est que le ministère des Pêches et des Océans dit ne pas avoir suffisamment de ressources pour s'acquitter de toutes les activités d'application de la loi et de surveillance nécessaires. Or, d'une part, il a un nombre X d'agents des pêches et, d'autre part, il dispose de 130 ententes relatives aux garde-pêches autochtones.

Il me semble qu'il ne serait pas bien difficile de mobiliser ces 130 ententes relatives aux garde-pêches pour aider les agents du ministère et diriger les activités dans certaines régions où les agents de pêches n'ont ni le temps, ni l'espace, ni les moyens de le faire.

Je vous remercie de vos observations. Il existe une ressource sous-utilisée de garde-pêches autochtones très expérimentés, puisque le programme est en place depuis près de 30 ans. Ce n'est donc pas comme si ces garde-pêches étaient inexpérimentés. Je suis d'accord avec vous; une formation supplémentaire pourrait s'imposer.

Votre crainte que les modifications proposées dans le projet de loi C-55 puissent être mal interprétées par de futurs gouvernements me laisse perplexe. Pourquoi croyez-vous qu'elles risquent de mener à un désaccord entre le gouvernement et les peuples autochtones?

M. Paul : En ce moment, nous avons un gouvernement fédéral qui déclare vouloir collaborer avec les Autochtones. Nous travaillons à une réconciliation et des investissements sont effectués dans divers programmes. Le libellé d'autres mesures législatives étudiées par le Parlement, telles que la Loi sur les pêches, le projet de loi C-68 ou le projet de loi C-69, mentionne précisément des choses comme le savoir autochtone.

Les futurs gouvernements fédéraux ne seront peut-être pas aussi ouverts. Nous avons connu des gouvernements hostiles qui ne voulaient vraiment pas respecter la gouvernance des Premières Nations. Voilà pourquoi nous voulons nous assurer que le libellé de la loi permettra aux futurs gouvernements fédéraux et à la gouvernance des Premières Nations de poursuivre sur la voie de l'autonomisation de nos collectivités de sorte que celles-ci puissent prendre la place qui leur revient au chapitre de la protection des espaces océaniques. Essentiellement, nous voulons que le libellé des lois reflète cela.

Senator Petitclerc: This bill is calling for a precautionary approach, stating that sometimes the science is not quite there yet and not having all the data is not a reason not to protect. If I can say it simply: It is better to be safe than sorry. We had some comments from some commercial fish harvesters that were critical of that approach. After hearing your opening comments, I'm interested to know how you feel about this cautionary approach. Also you mentioned that you were worried about some adverse impacts on the freeze the footprint section. Can you expand on that?

Mr. Silver: Thank you, senator. Regarding the cautionary approach, First Nations, the Indigenous harvesters, want to be assured that the marine protected areas will not restrict our movements to harvest fish and other species. Also, we are hoping that it won't be restrictive on the cultural practices of our people, which may be inclusive of harvesting fish. Our people talk about the need to be on the water and the land for cultural practices. We are just concerned that the protected areas will restrict these activities. This is one of our major concerns. Thank you.

Mr. Paul: With respect to freeze the footprint, to further articulate on what Chief Silver said, we recognize that climate changes have an impact on migratory species. So if there is a freeze the footprint which says that your licences and fishing activity is what it is today, five years from now that species may not be there and other species may move in. We recognize there is a need on the economic side to prioritize conservation, but within the food-social-ceremonial part of the fisheries, in order to feed ourselves from the bounty of the sea, we may need to change the way we fish or the type of species we want to fish to feed ourselves. Freeze the footprint seems not to support that. That touches on Aboriginal rights. That's why there is a concern. That is why we want to refer back to section 35.

With respect to the precautionary approach, generally, First Nations do this inherently. I've been to meetings where we had First Nations and non-First Nations fishers in the same room talking to DFO. DFO will come to say this is what we think will be the total allowable catch this year and here is the confidence interval. A lot of times, anecdotally, a lot of non-First Nation fishers will argue with DFO to work at the higher end of the confidence interval, questioning the science, whereas the First Nations fishers will, ironically, tell DFO to listen to their scientists and work on the bottom end of the confidence interval because of the inherent value they have of saving some for next year.

La sénatrice Petitclerc : Le projet de loi appelle à la prudence, précisant que même si, parfois, les connaissances scientifiques ne sont pas encore tout à fait complètes, le fait de ne pas disposer de toutes les données n'est pas une raison pour ne pas protéger. Autrement dit, vaut mieux prévenir que guérir. Nous avons entendu des pêcheurs commerciaux qui déplorent cette approche. Après avoir entendu votre déclaration préliminaire, j'aimerais connaître votre sentiment par rapport à cette approche prudente. De plus, vous avez mentionné être préoccupés par certaines incidences négatives du gel de l'empreinte. Pouvez-vous nous en dire plus long à ce sujet?

M. Silver : Merci, sénatrice. En ce qui a trait à l'approche prudente, les Premières Nations, les pêcheurs autochtones, veulent l'assurance que les zones de protection marine ne restreindront pas nos mouvements pour pêcher le poisson et d'autres espèces. De même, nous espérons qu'elles ne restreindront pas les pratiques culturelles de nos populations, pratiques qui peuvent comprendre la pêche. Les Autochtones parlent de la nécessité d'être sur l'eau et la terre pour exercer nos pratiques culturelles. Nous craignons simplement que les zones protégées restreignent ces activités. C'est l'une de nos principales préoccupations. Merci.

M. Paul : En ce qui concerne le gel de l'empreinte, pour ajouter à ce qu'a dit le chef Silver, nous reconnaissons que les changements climatiques ont une incidence sur les espèces migratoires. Un gel de l'empreinte dicte que nos permis et nos activités de pêche doivent demeurer tels qu'ils sont aujourd'hui pour une espèce donnée. Or, il se peut que, dans cinq ans, l'espèce en question ne se trouve plus à cet endroit et que d'autres espèces prennent sa place. Nous comprenons le besoin économique de faire de la conservation une priorité, mais, dans le contexte alimentaire, social et cérémonial de la pêche, il se peut que, pour pouvoir nous nourrir des richesses de la mer, il faille changer la façon dont nous pêchons ou les espèces que nous pêchons. Un gel de l'empreinte semble empêcher cela. Cela touche les droits autochtones. D'où la préoccupation. Voilà pourquoi nous réclamons un renvoi à l'article 35.

En ce qui a trait à l'approche prudente, elle correspond généralement à ce que font les Premières Nations de manière inhérente. J'ai assisté à des réunions où des pêcheurs membres et non membres des Premières Nations se trouvaient dans la même salle et échangeaient avec des représentants du ministère des Pêches et des Océans. Le ministère va déclarer quel sera, selon lui, le total autorisé des captures cette année et quel est l'intervalle de confiance. Soit dit en passant, bien des fois, beaucoup de pêcheurs non membres des Premières Nations vont faire pression auprès du ministère pour qu'il utilise la limite supérieure de l'intervalle de confiance, remettant en question les données scientifiques, alors que, ironiquement, les pêcheurs

In general, First Nations people are going to support the precautionary approach. The way it is applied and developed by the department is confusing, to be honest, with the graphs and things like that. It was not done in co-operation with the First Nations people. This goes to the governance part of it. If we are able to sort that out then we can have a cooperative co-governance approach towards precautionary.

Senator Bovey: I want to thank you. This has been very insightful. I just want to clarify a couple of things. Am I hearing you correctly that the need for the ocean protected areas is agreed to? Maybe you can address this when you send in the amendments because I don't want to take time.

MP Tootoo and MP McLeod made an amendment that was accepted in the other place to recognize Indigenous rights and the need for negotiations and consultations. As you bring suggested amendments forward, can you let us know where you think this amendment may fall short, or whether it goes some way to address the concerns that you've given us? That would be really very helpful.

My final question is, what needs to be in the legislation itself and what needs to be enshrined in the implementation of the legislation to ensure that consultation will occur both in advance of and throughout the process? So, again, as you craft the amendments, if you can give some consideration as to where some of these best fit. That would be very helpful to our deliberations.

Mr. Paul: We will try to reflect those in our physical submission, for clarity.

The Chair: We appreciate that.

Senator Francis: Good morning, Chief Silver, Mr. Paul. Nice to see you again.

Chief Silver, you mentioned the importance of respectable nation-to-nation relationships and meaningful consultation at the forefront as being the pillars of moving forward in a respectable way. I could not agree with you more. As a former chief, I see that too. If you don't get those basics down, it will be very hard to move forward. I also notice that you mentioned involvement in UNDRIP and how that would play out. Can you elaborate more on how UNDRIP can get into this aspect?

des Premières Nations vont dire au ministère d'écouter les scientifiques et d'utiliser la limite inférieure de l'intervalle de confiance en raison de la valeur inhérente qu'ils ont selon laquelle il faut ménager la ressource en prévision de l'année suivante.

En général, les Premières Nations appuient l'approche prudente. Pour être honnête, la façon dont elle est appliquée et élaborée par le ministère, avec des graphiques et ainsi de suite, porte à confusion. Cela n'a pas été fait en collaboration avec les Premières Nations, ce qui nous ramène à l'aspect de la gouvernance. Si nous pouvions régler cela, nous pourrions ensuite avoir une approche de cogouvernance axée sur la prudence.

La sénatrice Bovey : Je tiens à vous remercier. Votre témoignage est très éclairant. J'aimerais clarifier quelques éléments. Ai-je bien compris que vous convenez que les zones de protection marine sont nécessaires? Vous pourriez peut-être répondre à cela lorsque vous enverrez les amendements, car je ne veux pas accaparer du temps.

À l'autre endroit, les députés Tootoo et McLeod ont proposé un amendement qui a été adopté et qui vise à reconnaître les droits des Autochtones et la nécessité de procéder à des négociations et à des consultations. Lorsque vous soumettez vos propositions d'amendement, pourriez-vous nous faire savoir quelles sont, selon vous, les lacunes de cet amendement ou si ce dernier remédie en partie aux préoccupations dont vous nous avez fait part? Cela serait très utile.

Enfin, ma question est : qu'est-ce qui doit être inclus dans la loi en soi et qu'est-ce qui doit s'inscrire dans la mise en œuvre de la loi pour faire en sorte qu'une consultation soit effectuée au préalable ainsi que tout au long du processus? Encore une fois, si vous pouviez, dans la rédaction de vos amendements, préciser les meilleurs endroits où insérer cela, ce serait très utile pour nos délibérations.

M. Paul : Nous essaierons d'inclure ces éléments dans notre mémoire, pour que ce soit bien clair.

Le président : Nous vous en remercions.

Le sénateur Francis : Bonjour, chef Silver, monsieur Paul. Il est bon de vous revoir.

Chef Silver, vous avez parlé des relations respectables de nation à nation et des consultations fructueuses effectuées d'emblée comme étant des piliers pour progresser de manière respectable. Je suis on ne peut plus d'accord avec vous. En tant qu'ancien chef, je constate la même chose. Sans ces éléments fondamentaux, il sera très difficile de faire des progrès. Je remarque que vous avez également parlé de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Pourriez-vous parler davantage de l'importance de cette déclaration dans le contexte du projet de loi?

Mr. Silver: Canada has endorsed UNDRIP and there are many chapters in UNDRIP that pertain to what we are talking about today. The implementation of UNDRIP would go a long way in addressing some of the concerns we expressed today such as the practices of co-governance, shared decision-making and coexistence and working together with our neighbours and other governments.

We would be in a lot better place if we could move forward together. The true recognition of UNDRIP would go a long way in assuring our people of a better place in society in the future. Thank you for the question.

The Chair: I want to thank our committee and our witnesses. In prior testimony from the Inuvialuit Regional Corporation, they noted that the non-derogation clause in Bill C-55 does not constitute instruction to consult. I want you to be aware of that and to follow up on what Senator Gold said because I want to get clarity on that. A question that should be asked: Should Bill C-55 include further guarantees respecting Indigenous and treaty rights? If you could encompass those answers into what you're bringing forward to us, it will make our job easier. There were very valid questions by Senator Gold and others this morning.

I want to thank you for your testimony. I have to say, coming from a rock in the Atlantic Ocean on the other side of the country, understanding the passion that you bring to your people is understandable, and to respect the land and the sea is very important to me as an individual. One thing I'm amazed at since I came to Ottawa is meeting people who share that passion.

The wealth of information you brought to us this morning is very helpful in our work on this bill. We want to get it right. It's people like yourselves that bring us ideas and suggestions.

Welcome, Senator Patterson, who is sitting in for Senator Plett. A kinder and gentler side he's going to try to represent here.

Senator Patterson: That was a private comment.

The Chair: We'll see what happens. We all live in hope. Thank you very much.

Welcome, Mr. Jerry Ward. I'll ask Mr. Ward to introduce himself and explain his positions. I understand you have some

M. Silver : Le Canada appuie la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, dont de nombreux chapitres sont pertinents dans le contexte du projet de loi dont il est question aujourd'hui. La mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones ferait beaucoup pour remédier à certaines des préoccupations que nous avons exprimées aujourd'hui, dont la cogouvernance, la prise de décisions partagée, la coexistence et la collaboration avec nos voisins et les autres administrations publiques.

Nous serions en bien meilleure position si nous pouvions progresser ensemble. La véritable reconnaissance de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones ferait beaucoup pour assurer aux Autochtones une meilleure place au sein de la société à l'avenir. Je vous remercie de la question.

Le président : J'aimerais remercier le comité et les témoins. Dans un témoignage antérieur, l'Inuvialuit Regional Corporation a fait observer que la disposition de non-dérogation contenue dans le projet de loi C-55 ne constitue pas une directive de consultation. Je voulais que vous sachiez cela. Je reviens maintenant aux propos du sénateur Gold, car j'aimerais obtenir une clarification. Une question qu'il faut poser, c'est : le projet de loi C-55 doit-il comprendre des garanties supplémentaires relativement au respect des droits des Autochtones, ancestraux et issus de traités? Si vous pouviez inclure ces réponses dans votre mémoire, cela faciliterait notre travail. Le sénateur Gold et les autres ont posé de très bonnes questions ce matin.

Je vous remercie de votre témoignage. Je dois dire que, comme je viens d'un rocher dans l'océan Atlantique à l'autre bout du pays, je comprends la passion que vous apportez à vos membres. De plus, personnellement, le respect de la terre et de la mer est très important pour moi. L'une des choses que je trouve incroyables depuis que je suis à Ottawa, c'est rencontrer des gens qui partagent cette passion.

Toute l'information que vous nous avez apportée ce matin est très utile dans notre travail à l'égard du projet de loi. Nous voulons bien faire les choses. Ce sont les personnes comme vous qui nous apportent des idées et des suggestions.

Bienvenue au sénateur Patterson, qui siège en remplacement du sénateur Plett. Il va tenter de représenter son côté plus doux et plus délicat.

Le sénateur Patterson : Ce commentaire était de nature privée.

Le président : Nous verrons ce qui se passera. Nous vivons tous d'espoir. Merci beaucoup.

Bienvenue à M. Jerry Ward. Je lui demanderais de bien vouloir se présenter et expliquer ses fonctions. Je crois

opening remarks. Once we get those finished, I'm sure we'll have questions from senators.

Jerry Ward, Director of Fisheries, Qikiqtaaluk Corporation: Thank you, Mr. Chair and senators. It's a pleasure to be here. Before I start, you'll notice I don't have a tie on. There's a good reason for that. Of course, I seldom wear one these days. As you get older, maybe that happens. I don't know. In any case, I did bring along a tie with me, and a suit and a white shirt. When I put it on this morning in the hotel, my collar wouldn't close, so I came to the conclusion my shirt had shrunk and it was not a problem with my neck.

It's a pleasure to be here. I should set the stage by saying I'm here representing a private company in Nunavut. I'm not here representing any of the Aboriginal groups in Nunavut, in particular the NTI and the regional Inuit associations and the government as well. My comments will be from a private operator perspective. Certainly, on behalf of the Qikiqtaaluk Corporation, I want to thank the committee for the opportunity to be here today.

A little background. I grew up in the fishing industry and came from that rock that the good chair mentioned earlier in the North Atlantic. I've been in the business since 1979, both in the private sector and as a senior bureaucrat, both here and in the United States. In the last 20 years I've been instrumental in working with the Government of Nunavut and the participants in Nunavut to develop, in particular, the offshore fishery, which is a great success story which I'll comment on a little later.

I provided a backgrounder to everybody and will provide further details and comments here, of course.

I'd like to give you a little background on Qikiqtaaluk Corporation, or what we call the Inuit Birthright Corporation. It was established in 1983 and we represent the 13 communities in the Qikiqtani region. In short, we're a wholly owned subsidiary of the Qikiqtani Inuit Association and we're responsible for the development of business in that area. We're a for-profit company.

We're a diversified entity involved in many facets of business, in particular in transportation, trade, retail, construction projects and, of course, the backbone of the business has been from the beginning the fisheries division itself.

It's important to note that over 400 employees are in direct employment in our company. We're proud we've achieved 82 per cent Inuit employment. I don't think any other organization across the country can boast of these types of

comprendre que vous avez une déclaration préliminaire à formuler. Lorsque ce sera fait, je suis convaincu que les sénateurs auront des questions.

Jerry Ward, directeur des pêches, Qikiqtaaluk Corporation : Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les sénateurs. C'est un plaisir d'être ici. Avant de commencer, vous remarquerez que je ne porte pas de cravate. Il y a une bonne raison pour cela. Bien entendu, j'en porte rarement une ces jours-ci. En vieillissant, cela arrive. Je ne sais pas. Quoiqu'il en soit, j'ai bel et bien apporté une cravate, de même qu'un habit et une chemise blanche. Lorsque je les ai enfilés ce matin à l'hôtel, le col de ma chemise ne fermait pas, alors j'en suis venu à la conclusion que ma chemise a rétréci et que ce n'est pas mon cou le problème.

Je suis ravi d'être ici. Je devrais mettre la table en disant que je représente une entreprise privée du Nunavut. Je ne suis pas ici pour représenter un groupe autochtone du Nunavut, comme la Nunavut Tunngavik Incorporated, les associations inuites régionales ou le gouvernement. Mes observations seront du point de vue d'un exploitant privé. Certes, au nom de la Qikiqtaaluk Corporation, j'aimerais remercier le comité de l'occasion d'être ici aujourd'hui.

Je vous donne un peu de contexte. J'ai grandi dans l'industrie de la pêche. Je viens de ce rocher que le bon président a mentionné tout à l'heure, dans le Nord de l'Atlantique. J'œuvre dans le milieu depuis 1979, tant dans le secteur privé qu'en tant que haut fonctionnaire, ici et aux États-Unis. Au cours des 20 dernières années, j'ai joué un rôle de premier plan dans la collaboration avec le gouvernement du Nunavut et les participants du Nunavut en vue de développer, en particulier, la pêche hauturière, un exemple de réussite dont je parlerai un peu plus tard.

J'ai fourni une présentation à chacun et, bien sûr, je vais maintenant donner plus de détails et commentaires.

J'aimerais vous résumer l'historique de la Qikiqtaaluk Corporation, ou ce que nous appelons l'Inuit Birthright Corporation. Créée en 1983, la société représente les 13 collectivités de la région de Qikiqtani. En bref, c'est une filiale appartenant entièrement à la Qikiqtani Inuit Association. Elle est responsable du développement des affaires dans la région. Il s'agit d'une société lucrative.

La Qikiqtaaluk Corporation est une entité diversifiée menant des activités dans de nombreux secteurs, notamment les transports, le commerce, le détail, les projets de construction et, bien sûr, les pêches. D'ailleurs, la division des pêches de l'entreprise en est l'épine dorsale depuis le début.

Il importe de souligner que notre société procure des emplois directs à plus de 400 employés. Nous sommes fiers du fait que 82 p. 100 d'entre eux sont des Inuits. Je ne pense pas qu'aucun autre organisme au pays n'ait atteint un tel pourcentage. Nous

figures or their governments. We're a major player in the Atlantic Canadian seafood industry, being 1.5 of the 17 offshore licences, as well as significant quantities of quotas from the Nunavut Wildlife Management Board in Nunavut itself. We're pleased with that. We utilize our profits, of course, to generate businesses in the Qikiqtani region.

In addition, we support the training consortium, probably the most recognized in Canada. We put millions of dollars collectively into that program per year. We're committed to inshore fishery development in Nunavut. We will utilize the funds and resources from the offshore, which we've been very successful in developing, and now our focus will be the development of the inshore and the job creation that will come as a result of that.

Profits are utilized to support other corporate activities in order to maximize the benefits for the Qikiqtani region, including employment.

We're pleased to report that last year alone we provided a \$4.6-million dividend to the Qikiqtani Inuit Association, and with that they do many of the social programs within the communities. We are also quite involved in the youth development initiatives in various communities in the Qikiqtani region.

This brings me to the purpose of the meeting today, and it's Bill C-55. I thoroughly enjoyed the presentations of the earlier gentlemen. My focus is a little different. As I indicated, our issues and concern relate largely to its potential impact on maintaining and growing socio-economic benefits from Nunavut. We'll comment on these later. For our communities in the future, we're concerned about what, without a bill, may be implemented and its potential impact on the fishery growth and development in Nunavut.

For everyone's benefit, we are, for lack of a better term, the new kids on the block when it comes to the fishing industry, despite the fact that Inuit have been fishing for thousands of years. The commercial side of the business has been developed within the last 30 years, and more importantly within the last 15 years. It's been identified as one of the four major growth areas for economic development in Nunavut in general. You can see the importance of this developing industry.

We've witnessed an extreme focus on meeting the initial 5 per cent green conservation targets in 2017 and a continued push towards 10 per cent by 2020. Of course, this push seems to be focused on meeting these target levels, this may rise to higher levels in the future rather than the science to identify the real

sommes un joueur très important au sein de l'industrie des pêches du Canada atlantique. En effet, nous possédons 1,5 des 17 permis canadiens de pêche hauturière de la crevette. De plus, le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut nous a octroyé une grande quantité de quotas dans le Nunavut, et nous en sommes très satisfaits. Bien entendu, nos profits servent à créer des entreprises dans la région de Qikiqtani.

En outre, nous soutenons le Nunavut Fisheries and Marine Training Consortium, sans doute l'un des consortiums les plus reconnus au Canada. Nous injectons collectivement des millions de dollars dans ce programme chaque année. Nous sommes déterminés à favoriser le développement de la pêche côtière au Nunavut. Nous allons mettre à profit les recettes de l'exploitation extracôtière, qui a été un grand succès, et nous concentrer dorénavant sur le développement de la pêche côtière et sur la création d'emplois qui l'accompagnera.

Nous utilisons aussi les profits pour appuyer d'autres activités corporatives visant à maximiser les avantages pour la région de Qikiqtani, notamment l'emploi.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'au cours de la seule dernière année, nous avons versé un dividende de 4,6 millions de dollars à la Qikiqtani Inuit Association, qui s'en sert pour financer des programmes sociaux au sein des collectivités de la région de Qikiqtani. Nous sommes également très impliqués dans plusieurs initiatives axées sur le développement des jeunes.

Tout cela m'amène à parler de l'objectif de la réunion d'aujourd'hui : discuter du projet de loi C-55. J'ai grandement apprécié les témoignages des messieurs qui m'ont précédé, et j'aimerais à présent me concentrer sur un aspect légèrement différent de la situation. Comme je l'ai mentionné, nous sommes avant tout préoccupés par les répercussions possibles de ce projet de loi sur le maintien et l'expansion des avantages socioéconomiques pour le Nunavut. Nous y reviendrons plus tard. Nous nous demandons quelles mesures pourraient être mises en œuvre pour stimuler la croissance et le développement des pêches au Nunavut et répondre aux besoins futurs de nos communautés.

Nous sommes, en quelque sort, les petits nouveaux dans l'industrie des pêches, même si les Inuits pratiquent la pêche depuis des milliers d'années. La pêche s'est commercialisée depuis les 30 dernières années, les 15 dernières années ayant été particulièrement intenses. Cette activité fait partie des quatre principaux secteurs de croissance pour le développement général du Nunavut. Vous êtes donc à même de comprendre l'importance de cette industrie en plein essor.

Nous avons constaté une attention extrême consacrée à l'atteinte du premier objectif de conservation marine de 5 p. 100 en 2017, et une poussée continue vers l'objectif de 10 p. 100 d'ici 2020. La poussée semble viser des objectifs prescrits — qui pourraient même augmenter, à l'avenir — plutôt que de miser sur

areas that need protection or the potential impacts on communities.

For Nunavut, our industry participated in a collaborative approach with DFO and the NGOs that resulted in three new fisheries closures, which, when combined with the MPAs and other protected areas in the Eastern Arctic, has brought us to a high level of conservation which we believe at present is more than our fair share.

As you all know, it was made clear by the minister and the government of the day that all regions would be treated fairly. We certainly don't mind pointing out at this point that we have contributed more than our fair share of the 7.75 per cent that's currently been carved out. It was to be 5 per cent but ended up being 7.75 per cent. Given that we're already limited in the area we have available for fishing in the North by geography, ice and weather conditions, a further push on additional areas for protection has the potential to impact directly on our fishery and its potential for both offshore and inshore.

I'm sure we'll get the chance to talk a little about freezing the footprint and the caution that we will look at on that issue specifically in the developing fishery.

Conservation approaches include a variety of options, including MPAs and marine refuges being two of them, of course. There should be flexibility to use the best option in each area of interest. All areas should also meet international recognized standards, such as International Union for Conservation of Nature standards and we are concerned that much of the work we have done in establishing the new marine refuges in the Eastern Arctic may not meet standards if exemptions are in place for activities such as oil and gas, of course, and exploration.

At QC specifically, we look forward to working with DFO and other stakeholders on marine conservation into the future with an approach mindful of the socio-economic implications and utilizes science-based decision-making. I hope we get a chance to talk about science-based decision-making.

Of course, we will make a quick comment on the interim Marine Protected Areas and the time frames. We will talk perhaps about the precautionary principle, and the other one being, from our perspective, industry compensation. In this bill it's made very clear that the oil and gas would be compensated if they had to move out, but there's absolutely no indication of any compensation for the fishing industry in general.

les méthodes scientifiques qui pourraient cibler les domaines qui ont véritablement besoin de protection, ou sur les répercussions possibles pour les collectivités.

Les représentants de l'industrie de la pêche du Nunavut ont participé à une approche collaborative avec le ministère des Pêches et des Océans (MPO) et les ONG qui ont mené à trois nouvelles fermetures de pêches qui, prises ensemble avec les aires marines protégées et d'autres zones protégées dans l'Arctique de l'Est, garantissent au Nunavut un niveau élevé de conservation qui selon nous est actuellement plus que la part que nous méritons.

Comme vous le savez, le ministre et le gouvernement ont énoncé clairement que toutes les régions seraient traitées de manière équitable. À ce stade, nous n'avons aucune objection à faire remarquer que nous avons apporté plus que notre juste part des 7,75 p. 100 qui nous été demandé. À l'origine, la cible avait été fixée à 5 p. 100, mais elle a fini par monter à 7,75 p. 100. Étant donné que nos zones de pêches dans le Nord sont déjà limitées par des contraintes géographiques, par les conditions météorologiques et par la glace, l'ajout d'aires à protéger pourrait avoir des répercussions directes sur la pêche hauturière et la pêche côtière.

Je suis convaincu que nous aurons l'occasion de parler un peu du gel de l'empreinte et des précautions à prendre par rapport à cet enjeu, qui touche particulièrement le secteur des pêches.

Les approches à la conservation incluent diverses options, y compris les aires de protection marine et les refuges marins. Le gouvernement devrait donc faire preuve de flexibilité pour nous permettre de choisir la meilleure option. Toutes les aires devraient également respecter les normes internationales, comme celles de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Nous craignons que le travail que nous avons effectué pour établir les nouveaux refuges marins dans l'Arctique de l'Est soit peine perdue si ceux-ci ne respectent pas les normes à cause d'exceptions accordées pour des activités d'exploitation pétrolière et gazière, et de développement.

Qikiqtaaluk Corporation se réjouit à la perspective de pouvoir collaborer avec le ministère des Pêches et des Océans, ainsi qu'avec d'autres intervenants à la conservation marine, dans le cadre d'une approche respectueuse des répercussions socioéconomiques qui se fonde sur les données probantes. D'ailleurs, j'espère que nous aurons l'occasion de discuter d'un processus décisionnel fondé sur les données probantes.

Bien entendu, nous souhaitons aborder rapidement l'enjeu des zones de protection marine provisoires, et celui des délais. Nous allons peut-être également parler du principe de précaution et des indemnités qui nous intéressent. Ce projet de loi montre très clairement que les secteurs pétrolier et gazier seront indemnisés si des déplacements ont lieu, mais il omet d'indiquer si l'industrie des pêches en général aura droit elle aussi à des indemnités.

Of course, the other one of great concern to us is regional proportionality. Yes, we have a very large coastline. Forty per cent of the coastline in Canada is in the Arctic, in particular Nunavut.

The Eastern Arctic already has about 20 per cent of its water protected. Twenty per cent is a significant portion. In the last year, meeting the 2017 standards, we've contributed significantly with three major closures in Nunavut station waters. I must say it was a collaborative effort by the territorial government and particularly the industry associations which we are part of.

Mr. Chairman, I look forward to the questions.

The Chair: Thank you, Mr. Ward. I look forward to our conversation.

Senator Gold: Mr. Ward, welcome, and thank you for your comments and outlining the issues you want to elaborate on. It makes our job as senators and questioners more efficient.

I want to give you the opportunity to talk about how you see the relationship between the science-based decision-making that you underlined and the precautionary principle. As I understand it, the lack of scientific certainty should not be grounds for not proceeding with trying to conserve or protect an area from further damage, given that scientific certainty is rarely achievable even over time.

Can you comment on how you see the importance of science-based decision-making and how it melds with the precautionary principle?

Mr. Ward: I'm glad you made that comment and question. You have to keep in mind, as I indicated earlier, we are new to the industry. It's a huge geographic area in the North, and we are faced with some challenging environmental conditions at times, but we persevere and we've survived.

By being new entrants in the fishery, in the offshore in particular, in the last 30 years we find there has not been a significant amount of science carried out, in the Eastern Arctic specifically, despite the fact we're growing our business. The reality is we have a lack of science today in the North. It's a challenge for us, and we're addressing it and putting significant dollars into it.

I must say upfront we are supportive of the precautionary approach. We were involved in developing it and working with the agencies and government and industry. We, of course, want to protect sensitive benthic areas, but you have to look at the

Nous nous préoccupons également de la question de la proportionnalité régionale. En effet, nous possédons un littoral très étendu; 40 p. 100 du littoral canadien se trouve dans l'Arctique, et couvre principalement le Nunavut.

Environ 20 p. 100 des eaux de l'Arctique de l'Est sont déjà protégées, ce qui représente une partie importante. Au cours de la dernière année, nous avons respecté les normes de 2017 en procédant à la fermeture de trois grandes stations. Je précise qu'il s'agissait d'un effort concerté entre le gouvernement du territoire et les associations industrielles dont nous faisons partie.

Monsieur le président, je serai heureux de répondre aux questions.

Le président : Je vous remercie, monsieur Ward. Je me ferai un plaisir de discuter avec vous.

Le sénateur Gold : Monsieur Ward, je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie d'avoir exposé les enjeux qui vous touchent. Cela nous facilite la tâche en tant que sénateurs dont le rôle est de poser des questions.

Je souhaite vous donner l'occasion de nous expliquer comment vous concevez le lien entre le processus décisionnel fondé sur la science, que vous avez mentionnée, et le principe de précaution. À mes yeux, l'absence de certitude scientifique ne devrait pas constituer un motif pour empêcher la conservation et la protection d'une région à risque, étant donné qu'il est très difficile d'atteindre une telle certitude, même sur une longue période de temps.

Pouvez-vous nous parler de l'importance d'adopter un processus décisionnel fondé sur la science, et de la manière d'harmoniser ce processus avec le principe de précaution?

M. Ward : Je suis heureux que vous ayez soulevé cette question. Comme je l'ai indiqué plus tôt, il faut garder à l'esprit que nous sommes de nouveaux acteurs au sein de cette industrie. Le Nord est une vaste région géographique, et bien que nous nous retrouvons parfois aux prises avec des conditions environnementales difficiles, nous sommes persévérants et nous tenons bon.

En tant que nouveaux venus dans l'industrie de la pêche, et notamment de la pêche hauturière, nous remarquons que peu de travaux scientifiques ont été menés au cours des 30 dernières années, en particulier dans l'Arctique de l'Est. Pourtant, l'industrie de la pêche est en plein essor. Manifestement, peu d'études scientifiques ont été réalisées dans le Nord. Il s'agit d'un défi pour nous, un défi que nous tentons de résoudre et par rapport auquel nous avons investi des sommes considérables.

Je tiens à dire d'emblée que nous sommes en faveur du principe de précaution. Nous avons pris part à sa mise en œuvre, et nous avons collaboré tant avec les agences qu'avec le gouvernement et l'industrie. Nous souhaitons bien entendu

socio-economic impact of where we're going with this and the jobs we create in the offshore, and now we're going to the inshore.

If you were to adopt just a precautionary approach, it would clearly limit our ability to grow our industry. There's no question about that. We think there are other areas in the toolbox, for lack of better terminology — I'm sure you've heard this from others in the industry — because I should have mentioned that I'm here speaking from Qikiqtani Corporation's perspective today, but I'm also a Director of the Nunavut Fisheries Association, the Northern Coalition and current Chair of the Fisheries Council of Canada. As you can tell by the colour of my head, I've been around for more than two or three years. Hopefully we can learn from the past.

While we believe in the precautionary approach, it can dampen the growth of our business in the North. We would like to see the science that goes into making these decisions.

Senator Gold: There are so many challenges in the North. Many of us have had the opportunity to visit the North, some more extensively than others. Are the challenges a function of geography, lack of resources, lack of commitment? What needs to be done to enhance our scientific knowledge of the area as well as to properly assess the socio-economic impact of any of these potential designations?

Mr. Ward: There's been a lack of research and dollars to carry it out. Clearly, the role of science historically has been a role of the Department of Fisheries and Oceans. In many cases, that role has been abdicated. In the North, we've had to contribute significant dollars ourselves to work with DFO to carry out science.

It's been good to work with DFO in the North, but it's such a huge area that you probably need seven or eight significant large vessels to carry out the research. We have been doing a fair amount of research, and we're now getting to research annually in the areas where we fish — shrimp and turbot. These are now annual surveys with reports, and that's worked very well. We've done very little in the other offshore areas, and in the inshore we've done practically nothing. There needs to be more effort in vessels and dollars made available.

In the case of Qikiqtaaluk Corporation's example, we've made the decision to build our own small research vessel, and that will be starting this year. We'll be carrying out extensive research ourselves, in consultation with DFO and other agencies, in the

protéger les zones benthiques vulnérables, mais nous devons également tenir compte d'éventuelles répercussions socioéconomiques et des emplois que nous avons créés dans le secteur de la pêche hauturière, d'autant plus que nous nous apprêtons à nous lancer dans la pêche côtière.

Se limiter à une approche préventive entrave notre capacité à faire croître notre industrie. Cela ne fait aucun doute. Nous pensons que nous devons utiliser d'autres outils — à défaut d'un meilleur terme — et j'ai d'ailleurs oublié de mentionner que, bien que je m'exprime aujourd'hui à titre de représentant de la Qikiqtani Corporation, je suis également le directeur de la Nunavut Fisheries Association, le directeur de la Coalition nordique, et j'occupe la présidence du Conseil canadien des pêches. Comme vous l'aurez deviné par la couleur de mes cheveux, je ne suis pas né de la dernière pluie. J'espère que nous saurons tirer les leçons du passé.

Même si nous acceptons le bien-fondé d'une approche préventive, celle-ci pourrait ralentir la croissance de notre industrie dans le Nord. Nous aimerions prendre connaissance des données scientifiques qui sous-tendent ces décisions.

Le sénateur Gold : Le Nord regorge de défis. Plusieurs d'entre nous ont eu la chance de visiter le Nord, et certains y sont demeurés pendant assez longtemps. Les défis dont vous parlez sont-ils liés à la géographie, au manque de ressources, ou à un manque d'engagement? Que faut-il faire pour améliorer nos connaissances scientifiques de la région et évaluer efficacement les répercussions socioéconomiques de chacune de ces désignations?

M. Ward : Nous constatons des lacunes en matière de recherche, ainsi qu'un manque de financement. Historiquement, le ministère des Pêches et des Océans a joué un rôle par rapport aux enjeux scientifiques. Toutefois, ce rôle a été abandonné à plusieurs reprises. Dans le Nord, nous avons dû nous-mêmes réaliser des investissements importants pour collaborer avec le MPO afin de mener des études scientifiques.

Nous sommes satisfaits de notre travail dans le Nord avec le MPO, mais la taille de cette région est telle que nous aurions besoin d'au moins sept ou huit grands navires pour effectuer ces recherches. Nous avons mené à bien plusieurs projets de recherche sur la crevette et le flétan au sein de nos zones de pêches, et nous comptons continuer d'en mener cette année. Nos organismes maintenant des sondages annuels, et nous rédigeons des rapports. Ces méthodes ont donné de bons résultats. Néanmoins, nous avons effectué très peu de travaux au sein des zones extracôtières, et pratiquement aucuns dans les zones côtières. Nous avons besoin de plus de soutien financier, et d'un plus grand nombre de navires.

Dans le cas de la Qikiqtaaluk Corporation, par exemple, nous avons pris la décision de construire cette année notre propre petit navire de recherche. Nous allons nous-mêmes effectuer des recherches poussées dans les zones côtières, de concert avec le

inshore sector. We've taken the bull by the horns and made the decision to look at and develop the science and the inshore area of Nunavut.

Senator Poirier: Thank you, Mr. Ward, for being here and for your presentation.

My first question goes back to comments you made in your presentation. You mentioned the continued push towards the 10 per cent of the marine conservation target by 2020. I think everyone agrees that goal is to achieve the right balance between sustainable access into the resource for the communities who depend on it and the conservation efforts.

In your opinion, is Bill C-55 more about attaining the 10 per cent instead of the proper conservation efforts?

Mr. Ward: I'll be quite frank. From my perspective, it's more about attaining the 10 per cent. One would assume as well that conservation efforts are important; there's no question about that. There was such a push for that. But it could have been done over a different time frame and still achieve what was required.

We're concerned about the rumour that once we get to 10 per cent in 2020 that pressure will be exerted to go significantly beyond that to 2030. Us being in the North, it being such a large pristine area, the sexy thing to do will be to say that we're going to freeze everything in the North. Keep in mind that when you do that, you create major problems for us to develop our inshore and offshore fishery.

In an economy such as Nunavut, with 25 communities, 37,000 people, the ability to create good, high-paying jobs is very difficult. Of course, that's why we don't particularly want to freeze the footprint per se without good science behind it.

Senator Poirier: In your opening remarks you mentioned a few times about the socio-economic benefits and concerns over that. I share that because I've seen things like that in New Brunswick that has been affected also. We have also heard from other people in different meetings concern about the mistrust between various stakeholders and DFO, especially when it comes to the socio-economic and the cultural impact during the consultation process.

MPO et d'autres agences. Nous avons pris le taureau par les cornes et décidé d'acquérir les connaissances scientifiques nécessaires au développement du littoral du Nunavut.

La sénatrice Poirier : Monsieur Ward, je vous remercie de votre présence et de votre présentation.

Ma première question concerne les observations que vous avez formulées lors de votre présentation. Vous avez parlé des pressions exercées pour atteindre l'objectif de conservation marine du Canada consistant à protéger 10 p. 100 des aires marines et côtières d'ici 2020. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que cet objectif est de favoriser les efforts de conservation, tout en garantissant aux communautés l'accès aux ressources dont elles ont besoin. Il s'agit donc de trouver un juste équilibre.

Selon vous, le projet de loi C-55 est-il davantage axé sur l'objectif fixé à 10 p. 100, ou sur des mesures appropriées de conservation?

M. Ward : Pour être honnête, je pense qu'il s'agit avant tout d'atteindre l'objectif de 10 p. 100. On pourrait également s'attendre à ce que les efforts de conservation soient importants; cela ne fait aucun doute, et des pressions ont été exercées en ce sens. Toutefois, ces efforts auraient pu être menés selon un échéancier différent et atteindre quand même les résultats escomptés.

Nous nous inquiétons de la rumeur qui veut que lorsque nous aurons atteint l'objectif de 10 p. 100 en 2020, nous soyons soumis à de nouvelles pressions pour atteindre un objectif beaucoup plus ambitieux d'ici 2030. Compte tenu du fait que le Nord possède d'immenses zones vierges, j'ai l'impression qu'on finira bien par nous dire qu'il faut geler — c'est le cas de le dire — tout projet économique. Gardez à l'esprit que procéder d'une telle manière risque de grandement nuire au développement des secteurs de la pêche côtière et de la pêche hauturière.

Sur un territoire comme le Nunavut, qui comprend 37 000 habitants répartis en 25 communautés, il est très difficile de créer de bons emplois bien rémunérés. C'est pour cette raison que nous ne voulons pas geler l'empreinte de l'activité humaine en soi si les données scientifiques ne vont pas dans ce sens.

La sénatrice Poirier : Dans vos remarques préliminaires, vous avez mentionné à quelques reprises les avantages socioéconomiques et vos préoccupations à ce sujet. Je partage ces inquiétudes étant donné que j'ai pu observer de telles répercussions au Nouveau-Brunswick. Lors de réunions précédentes, nous avons également entendu d'autres témoins qui ont parlé de la méfiance entre différents intervenants et le ministère des Pêches et des Océans, plus particulièrement en ce qui concerne l'évaluation des répercussions socioéconomiques et culturelles au cours du processus de consultation.

Could you comment on DFO's capability or capacity to evaluate the socio-economic and cultural impact in their decision-making? Do you think they are able to do that?

Mr. Ward: That would be a challenge for them because they need people to do it. Somebody has to be assigned to carry this out. They have to realize that and this needs to be addressed to move forward.

If you look at Nunavut from a socio-economic perspective, in the seafood sector in the offshore in particular, that fishery today has grown from practically nothing 30 years ago to the fishery today in Nunavut, which employs over 300 people, inshore and offshore, and the plant in Pangnirtung specifically. There are good high-paying jobs in the offshore, of course.

At one point, in the offshore fishery as an example, you might have had one or two Inuits working on the boats. Today, we have anywhere from 50 to 85 per cent of the factory workers are now Inuit on the boats. In our company specifically, there are 12 to 14 Inuit out of 28 people in total on the vessel. From a socio-economic perspective, it is a real driver in the economy. But to answer your question, I don't think that DFO has the ability to do that today, not from what I've seen.

Senator Poirier: Are you aware whether there has been any sort of consultation in your area from DFO before Bill C-55 was brought forward? Do you know if there was any consultation at all?

Mr. Ward: Yes, there has been some consultation. The Inuit groups would be consulting with the DFO and so on, and they can better answer that than I can.

Through the various industry associations I mentioned earlier — Nunavut Fisheries Association, Northern Coalition and the Fisheries Council of Canada — a fair amount of consultation is going on. There needs to be more, of course, as I'm sure you have heard from the presentation of the Fisheries Council of Canada and others in the private sector.

I don't want to evade the issue. This bill is very important. I will give you an example of the closures that occurred in Nunavut. The DFO came out and said they will close these areas. We, of course, objected very strongly in the beginning. Where we ended versus where we started was significantly different. There was a significant amount of consultation in that area between the DFO, the various associations that we are a part of and the NGOs. It was a consolidated effort to come up with these three major closures, which, of course, played very prominently in reaching that 5 per cent target.

As I indicated earlier, we are certainly committing more than our fair share to that 5 per cent or that 7.75 per cent as it is today.

Pouvez-vous nous parler de la capacité du ministère à tenir compte des répercussions socioéconomiques et culturelles pour éclairer ses décisions? Pensez-vous que ses fonctionnaires sont en mesure de le faire?

M. Ward : C'est difficile pour eux parce qu'ils ne disposent pas des ressources humaines pour le faire. Il faut attribuer cette tâche à quelqu'un. Ils doivent reconnaître ce fait et prendre des mesures pour aller de l'avant.

Parlons du contexte socioéconomique du Nunavut, plus précisément de la pêche hauturière des fruits de mer. Cette pêche était pratiquement inexistante il y a 30 ans. Aujourd'hui, elle emploie plus de 300 personnes sur les côtes et en haute mer — je pense surtout à l'usine de Pangnirtung. Évidemment, l'industrie extracôtière offre de bons emplois bien rémunérés.

À une certaine époque, dans le secteur de la pêche hauturière par exemple, il y avait un ou deux Inuits par navire. Aujourd'hui, de 50 à 85 p. 100 des travailleurs sur les bateaux-usines sont des Inuits. Au sein de notre entreprise, un équipage de 28 personnes comptera de 12 à 14 Inuits. Cette pêche est donc un important moteur socioéconomique. Cela dit, pour répondre à votre question, je ne crois pas que le ministère soit bien outillé pour faire cette évaluation. C'est ce que j'ai pu constater.

La sénatrice Poirier : Savez-vous si le ministère des Pêches et des Océans a mené des consultations dans votre région avant que le projet de loi C-55 soit présenté? Y a-t-il eu une quelconque forme de consultations?

M. Ward : Oui, il y a eu des consultations. Les groupes inuits ont eu des discussions avec le ministère. Ils seraient mieux placés que moi pour répondre à votre question.

Par l'entremise des diverses associations industrielles que j'ai mentionnées plus tôt — la Nunavut Fisheries Association, la Northern Coalition et le Conseil canadien des pêches — de vastes consultations ont lieu. Il doit y en avoir davantage : vous en avez sûrement entendu parler lors des témoignages du Conseil canadien des pêches et d'autres acteurs du secteur privé.

Je ne veux pas éluder la question. Le projet de loi est extrêmement important. Je vais vous donner un exemple des fermetures qui ont eu lieu au Nunavut. Le ministère a annoncé qu'il allait fermer des zones de pêche. Bien sûr, nous nous sommes d'abord fortement opposés à ces mesures. Beaucoup de chemin a été parcouru entre le moment de l'annonce et la fin du processus. Le ministère a mené de vastes consultations dans la région auprès des diverses associations dont nous faisons partie et les ONG. Un effort de collaboration a permis l'application de ces trois fermetures majeures qui ont, évidemment, grandement contribué à l'atteinte de la cible de 5 p. 100.

Comme je l'ai dit plus tôt, nous fournissons plus que notre juste part pour l'atteinte de l'objectif de 5 p. 100. Nous en sommes même à 7,75 p. 100 aujourd'hui.

Senator Busson: Thank you for being here, Mr. Ward.

Senator Poirier asked a lot of the questions I wanted to ask about the targets. You made a comment in your presentation that you felt that you had done your fair share in attaining the 7.5 out of the 10 per cent target for 2020. I took from that you have a concern that in the future some of the selections for MPAs might be more arbitrary than necessary to meet these targets. I don't mean to put words in your mouth.

I wanted to ask how much consultation you had with DFO, and that was covered by Senator Poirier. I'm wondering, however, whether there are other approaches that you think would help but are not being contemplated? For instance, is there a plan so that the science and knowledge discovered from your research vessel can be shared? Are there other ways of doing the coordination beyond just what is called "consultation"?

Mr. Ward: Certainly, when it comes to science, regardless of which vessel it is done on, it would certainly be somewhat under the guidance of DFO and what they require from a scientific perspective to doing exploratory fisheries and the time frame to do that before it becomes commercialized.

So we do consult significantly on that. There is no question about it.

Yes, we are concerned in the next go-around of going to 10 per cent and how much will come from the North or, more specifically, from Nunavut.

We have significant environmental changes occurring in Nunavut. We are fishing earlier, fishing later, seeing salinity changes in the water, and seeing warmer water conditions. With that what we are seeing are other species coming into the North that traditionally have just been in the South. From our perspective, that's good, but we need to do more science. As an example, who would have thought that capelin would be spawning on the beaches in the northern Qikiqtani region as they have been in the past couple of years? That's an indication of how the environment is changing. So before more major closures come into Nunavut, we need more science to be done.

With regard to protecting sensitive areas, benthic areas in particular, a lot of things can be done in various situations. In particular, we have an integrated fisheries management plan which clearly itemizes that if you find so much corral, so much sponge — we have a "move-on protocol" we call it — you have to move away from there. There are other things within the

La sénatrice Busson : Merci d'être avec nous aujourd'hui, monsieur Ward.

La sénatrice Poirier a posé un bon nombre de questions que je voulais poser sur les objectifs. Dans votre présentation, vous avez dit que vous avez l'impression d'avoir fourni votre juste part pour atteindre un taux de 7,5 p. 100 en vue de la cible de 10 p. 100 d'ici 2020. J'ai cru comprendre que vous craignez que les futures zones de protection marine soient déterminées arbitrairement dans le seul but d'atteindre les cibles au lieu de se fonder sur les besoins. Je ne veux pas vous faire dire ce que vous n'avez pas dit.

Je voulais vous demander quel genre de discussions vous avez eues avec le ministère des Pêches et des Océans, mais la sénatrice Poirier l'a fait avant moi. J'aimerais toutefois savoir si vous pensez que nous devrions adopter d'autres approches qui ne sont pas envisagées en ce moment. Par exemple, a-t-on prévu un plan de communication des données scientifiques que votre navire de recherche a recueillies? Existe-t-il d'autres moyens d'assurer une coordination au-delà des simples consultations?

M. Ward : En ce qui concerne les recherches scientifiques, peu importe le navire en question, elles se font sous la gouverne du ministère des Pêches et des Océans qui définit ses besoins en matière de pêches exploratoires et la période pour les réaliser avant la commercialisation.

Nous avons donc des discussions soutenues à ce sujet. Cela ne fait aucun doute.

Il est vrai que la désignation des prochaines zones de protection marine pour atteindre la cible de 10 p. 100 nous inquiète. Nous nous demandons quelle proportion visera le Nord et, plus précisément, le Nunavut.

D'importants changements environnementaux se produisent au Nunavut. La pêche commence plus tôt et finit plus tard. Nous observons des variations du degré de salinité et une augmentation de la température des eaux. En conséquence, des espèces qui ne vivaient que dans les régions plus au sud du pays se trouvent maintenant dans le Nord. De notre point de vue, c'est une bonne nouvelle, mais nous avons besoin de données scientifiques supplémentaires. Par exemple, qui aurait cru que le capelan fraierait sur les plages au nord de la région de Qikiqtani? C'est pourtant le cas depuis quelques années. C'est un signe de l'ampleur des changements environnementaux. Il faut donc mener d'autres études scientifiques avant d'envisager de nouvelles fermetures majeures au Nunavut.

En ce qui concerne la protection des zones vulnérables, plus précisément des zones benthiques, toute une série de mesures peuvent être prises selon les divers contextes. Nous avons notamment un plan de gestion intégrée des pêches qui prévoit clairement qu'en présence d'une certaine quantité de coraux ou d'éponges, il faut sortir de la zone — nous parlons de

Fisheries Act and the regulations that we could utilize a lot better than putting in permanent closures.

Senator Busson: Thank you very much.

Senator Bovey: Thank you, Mr. Ward, for your perspective. It is very helpful to us. I know there is a feeling about the push for the 10 per cent. As we all know, the agreement to reach the 10 per cent was made by the former government and upheld by this government because of conservation sustainability, socio-economic reasons, conservation economy — and the list goes on. I think everybody has been very respectful of the reasons behind it.

I am intrigued and appreciate your comments on science-based evidence and that you are doing your own scientific investigations and we have many people working on the science of climate change. I trust all of that is coming together.

How would you balance that with Indigenous knowledge? What is the right balance between science-based evidence and Indigenous knowledge? As you say, you are a young industry in a territory with a huge history behind it. So how, in coming to these delineations, do those two elements come together?

Mr. Ward: It is absolutely essential that there be considerable consultation with the Inuit elders. That specifically is more related to what we would call within the Nunavut settlement area or within the 12-mile limit. Our fishery is offshore. As you know, traditionally the Inuit culture is predominantly food fishery and subsistence levels on the inshore and not large offshore fishing. Certainly, there is a fair amount of consultation going on with various communities, Inuit organizations and elders within the communities.

Again, I won't comment much, but the MPA in the Lancaster Sound, there is a significant amount of consultation going on with Nunavut Tunngavik Incorporated, NTI, and its regional Inuit organization, the Qikiqtani Inuit Association.

To answer your question, it is absolutely essential that they be consulted. They are being consulted, from what we are seeing — from our perspective.

Senator Bovey: Are the scientists working on your ship incorporating the evidence from Indigenous knowledge?

Mr. Ward: Yes. I should clarify, we have approved building a science vessel. It will take a year or so to get that ready. Having said that, we are focusing on inshore. What we will be doing with the vessel is utilizing workers from each community. We will go in with our vessel, but we will also use local Inuit

« protocole de sortie ». La Loi sur les pêches et ses règlements comptent d'autres dispositions qui seraient beaucoup plus efficaces que les fermetures permanentes.

La sénatrice Busson : Merci beaucoup.

La sénatrice Bovey : Je vous remercie de votre témoignage, monsieur Ward. Il nous est très utile. Je comprends que les efforts pour atteindre l'objectif de 10 p. 100 suscitent l'appréhension. Comme nous le savons tous, cette cible a été établie par l'ancien gouvernement et maintenue par le gouvernement actuel en tenant compte de la durabilité, de facteurs socioéconomiques, de l'économie de la conservation et j'en passe. Je pense que tous se rangent derrière les motifs de cette décision.

Je suis intriguée par vos observations sur les données scientifiques et sur le fait que vous menez vos propres recherches. Beaucoup de gens travaillent sur la question des changements climatiques. J'ose espérer que tous ces efforts sont mis en commun.

Selon vous, quelle est la place du savoir autochtone? Comment atteindre le juste équilibre entre les données scientifiques et les connaissances autochtones? Comme vous l'avez dit, vous faites partie d'une jeune industrie qui évolue dans un territoire doté d'une riche histoire. Comment peut-on conjuguer ces deux éléments bien distincts?

M. Ward : De vastes consultations auprès des aînés inuits sont absolument essentielles. Cette question porterait surtout sur les activités dans la région du Nunavut ou dans la zone de 12 milles. Nous faisons de la pêche hauturière. Comme vous le savez, la culture inuite traditionnelle repose principalement sur la pêche de subsistance sur les côtes, et non sur les gros navires de pêche hauturière. Chose certaine, des consultations appropriées sont menées auprès des diverses collectivités, des organisations inuites et des aînés.

Encore une fois, je ne donnerai pas beaucoup de détails à ce sujet. Je dirai simplement que la zone de protection marine dans le détroit de Lancaster fait l'objet d'importantes consultations auprès de la Nunavut Tunngavik Incorporated et de son organisation inuite régionale, la Qikiqtani Inuit Association.

Pour répondre à votre question, les communautés autochtones doivent absolument être consultées. À ce que nous sachions, elles le sont. C'est du moins notre point de vue.

La sénatrice Bovey : Les scientifiques qui travaillent sur votre navire tiennent-ils compte des connaissances autochtones?

M. Ward : Oui. Je dois toutefois clarifier la situation : nous avons approuvé la construction d'un navire de recherche. Il sera prêt dans environ un an. Cela dit, nous nous concentrons sur les côtes. Sur ce navire, nous ferons appel à des travailleurs de toutes les collectivités. Nous utiliserons le navire, mais nous

knowledge and put them onto other boats and probably do two to three times the amount of work we would do ourselves, in particular through Inuit knowledge.

The first thing we will do in these communities is to sit down with the various elders in the community, hold meetings and see what resources are there now. What have they seen? There is a lot to be learned about in talking to the elders. Whether it is a walrus or a seal, you cut only the stomach open and you can see clearly what species are in the area. You would be surprised. Seals do eat fish, by the way, and a lot of it. You can learn a lot from traditional knowledge. It's essential. You can save a considerable amount of time and investment money by working with the local communities.

Senator Bovey: Two more questions. You mentioned proportionality and you are feeling that your region has contributed more than your fair share of the 10 per cent. The Arctic Ocean is, of course, 40 per cent of the ocean base. How would you define proportionality?

Mr. Ward: I'm glad you asked that question. We were all led to believe by DFO, the minister today and the senior people within the department, that proportionality would not necessarily be based on the size of the area but on the region. It would be regional proportionality. Just because you have 40 per cent of the ocean or the coastline, it doesn't mean you will have 40 per cent of the marine protected areas in Nunavut. It has to be a fair balance among all regions in the country.

Senator Bovey: I hear and respect what you are saying and I am pleased to hear that there has been consultation. This is the same question I asked the earlier group: What part of this should be in legislation? What part of this are we talking about implementation? I think sometimes we try to put rules, regulations and implementation into legislation, and sometimes we don't have enough in the legislation to be the basis for implementation. So where is the dividing line between what needs to be enshrined in legislation and what needs to be in the implementation and the rules and regulations which in the long run are easier to change as needs and/or the environment around it change? Where is that defining line?

Mr. Ward: Well, it is a very difficult defining line. Clearly it is important to get it right the first time. It is important to get what you want into the legislation because it is not easy

aurons également recours aux connaissances inuites locales en formant d'autres équipages sur d'autres embarcations. De cette façon, nous pourrions probablement effectuer de deux à trois fois plus de travail qui reposera principalement sur les connaissances inuites.

Nous irons d'abord à la rencontre des aînés dans ces collectivités, organiserons des réunions et déterminerons les ressources disponibles. Qu'ont-ils constaté? Nous avons beaucoup à apprendre des aînés. Il suffit d'ouvrir l'estomac d'un morse ou d'un phoque pour voir clairement les espèces qui vivent dans la région. Vous seriez surpris des résultats. Les phoques mangent du poisson, soit dit en passant, et en grande quantité. Le savoir traditionnel est très riche. Il est essentiel. Il est possible d'économiser beaucoup de temps et d'argent en collaborant avec les populations locales.

La sénatrice Bovey : J'ai deux autres questions. Vous avez parlé de la proportionnalité. Vous avez l'impression que votre région a fourni plus que sa juste part pour atteindre l'objectif de 10 p. 100. Comme nous le savons, l'Arctique représente 40 p. 100 des eaux océaniques. Comment définissez-vous la proportionnalité?

M. Ward : Je suis heureux que vous posiez cette question. Le ministère des Pêches et des Océans — le ministre aujourd'hui et les hauts fonctionnaires — a laissé entendre que la proportionnalité ne serait pas nécessairement établie selon la taille de la zone, mais plutôt selon les régions. Une proportionnalité régionale s'appliquerait. Le simple fait d'avoir 40 p. 100 des eaux océaniques ou des côtes ne signifiera pas que le Nunavut comptera 40 p. 100 des zones de protection marine. Il doit y avoir un juste équilibre entre toutes les régions du pays.

La sénatrice Bovey : J'ai bien compris ce que vous avez dit et je vous remercie de votre réponse. Je suis heureuse d'apprendre que des consultations ont été menées. Je vous pose la même question que j'ai posée au groupe précédent : quels aspects des consultations doivent être intégrés à la loi? Qu'en est-il de la mise en œuvre? Je crois que, parfois, nous tentons d'inscrire dans la loi des règles et des règlements sur la mise en œuvre, mais que le libellé n'est pas suffisant pour appuyer la mise en vigueur. Quelle est la ligne de démarcation entre ce qui doit être inscrit dans la loi et ce qui doit être prévu dans les règles et les règlements sur la mise en œuvre? La deuxième option offre plus de souplesse à long terme pour s'adapter aux besoins et au contexte au fil du temps. Comment fait-on la distinction?

M. Ward : Cette ligne de démarcation est extrêmement complexe à établir. Il est évidemment important de bien faire les choses dès le départ. Il faut intégrer les aspects pertinents dans

to change legislation, as you know. A lot of what we want to accomplish can be addressed in the rules, and in the policies and the rules as we go through. It is not an easy one to answer.

Senator Bovey: It is not. Thank you.

Senator Patterson: Mr. Ward, this is a great story, the developing Arctic fishery, and I know you have had a major role in it. You mentioned, in response to Senator Busson's question, global warming or climate change having some positive impact on developing fisheries in the Arctic. Other trends. You mentioned capelin. Are there other species on which you would make observations?

Mr. Ward: Well, as I mentioned with global warming, we are fishing earlier and finishing later, on average, compared to 20 years ago when we started in the offshore fishery. That's changed significantly, of course.

We don't have the science to understand what else is moving. Would he know the capelin are moving to everyone's benefit? Capelin is a food fishery and is a major food supply for cod, turbot and redfish. We know there is a fair amount of redfish in the North. Regarding shrimp, there have also been significant downturns in the southern shrimp-fishing areas, numbers four, five, six and seven. Based on the science from last year in areas five and six, the biomass is down significantly. Again, for everyone's benefit.

Senator Patterson: And that's in the south?

Mr. Ward: Yes, from Labrador on down. From Labrador to the Grand Banks to Flemish Cap.

If you go back, the shrimp fishery started in the North — in what we call shrimp fishing areas one, two and three — back in the late 1970s and into the 1980s. As cod stocks started to decline, we saw the shrimp habitat expand significantly. That is why we had a big boom in the 1970s onwards in shrimp fishing areas six and seven and that area. What we are seeing now with the cod is that the biomass is increasing. Not as fast as anyone would like, to be sure, but at least there seems to be an upward trend now. We are now seeing a downward trend in the shellfish in the area, particularly in shrimp.

la loi parce qu'il est difficile de la modifier par la suite, comme vous le savez. Une grande partie de nos objectifs peuvent être prévus dans les règles et les politiques qui seront établies au fil du temps. Ce n'est pas une question facile.

La sénatrice Bovey : Effectivement. Merci.

Le sénateur Patterson : Monsieur Ward, le développement des pêches dans l'Arctique est une réussite formidable, et je sais que vous y avez contribué grandement. Vous avez parlé, en répondant à une question de la sénatrice Busson, de retombées positives du réchauffement de la planète ou des changements climatiques sur le développement des pêches dans l'Arctique. Vous avez relevé différentes tendances, dont la présence du capelan. Auriez-vous des observations à faire sur d'autres espèces?

M. Ward : Comme je l'ai dit à propos du réchauffement de la planète, la période de pêche commence plus tôt et finit plus tard, en moyenne, par rapport à celle d'il y a 20 ans, lorsque nous nous sommes lancés dans la pêche hauturière. C'est évidemment un changement important.

Nous ne disposons pas des données scientifiques pour comprendre tout ce qui se passe. Nous savons que le capelan s'est déplacé, ce qui est avantageux pour tout le monde. En plus d'être une espèce de la pêche de subsistance, le capelan représente une importante source d'alimentation pour la morue, le turbot et le sébaste. Nous savons qu'il y a une population considérable de sébaste dans le Nord. En ce qui concerne la crevette, il y a également eu des baisses marquées dans les zones de pêche 4, 5, 6 et 7, qui sont situées plus au sud du pays. Selon les données scientifiques de l'an passé sur les zones 5 et 6, on a enregistré une diminution importante de la biomasse. Encore une fois, ce changement est avantageux pour tout le monde.

Le sénateur Patterson : Nous parlons ici de la partie sud?

M. Ward : C'est exact. Je parle du Labrador et des régions vers le sud, plus précisément du Labrador, des Grands Bancs et du Bonnet flamand.

Si on remonte dans l'histoire, la pêche à la crevette a commencé dans le Nord — dans ce que sont les zones 1, 2 et 3 — à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Lorsque les stocks de morue ont commencé à baisser, l'habitat de la crevette s'est beaucoup étendu. C'est pourquoi il y a eu une explosion des activités, à partir des années 1970, dans les zones de pêche à la crevette 6 et 7. En ce moment, la biomasse de la morue est à la hausse. Évidemment, le processus n'est pas aussi rapide qu'on le souhaiterait, mais on observe au moins une tendance à la hausse. La population des mollusques et des crustacés, elle, est à la baisse dans la région. C'est surtout le cas pour la crevette.

What we are seeing in last year's surveys is that the stocks in the North are particularly healthy and continuing to grow in the last three or four years. The shrimp are moving back to the natural habitat in the North in the conditions in which they survive. We are excited about the biomass in the shrimp-fishing areas north of shrimp fishing area four. They are quite good. There are significant increases in biomass. It is very good for us in Nunavut, and as the season gets longer it allows our factory boats to fish longer. I don't know if that answers your question or not, but we are definitely seeing more species moving north.

Senator Patterson: That leads me to my next question. You talked about the importance of science — don't freeze the footprint without the science behind it — yet the new minister under Bill C-55 will have the power to unilaterally freeze large areas of the Arctic without the requirement to obtain consent of the Inuit, provincial or territorial governments. I'm wondering how you think that the freezing of potentially large areas, even though we've already done our share in the Arctic, could impact the opportunity for science-based work to further develop our fishery?

Mr. Ward: Fish know no boundaries. A couple of these stocks, in shrimp and turbot, we share with Greenland and they tend to swim back and forth. With the changing environmental conditions, we are concerned about freezing the footprint without adequate science, because these fish move around based on water temperatures and salinity. So where we are fishing today, in five years' time, you may not be able to fish there. They may not have moved north or south, or even east or west. We are seeing it on a regular basis, of course. That's a real problem for us in that area.

I will read something to you here: The concept of establishing the interim protection, MPAs offer the means of ensuring biodiversity and protecting sensitive habitat on an interim basis pending public industry consultation and the conduct of further science work to evaluate the case for permanent MPAs. It is important to consider the consequences if resources are not allocated to conduct the necessary science work — I know I am diverging a little here — with the five-year period in which the minister must move forward with a permanent MPA. Related to this concern is the application of the precautionary principle, which we talked about earlier, wherein the minister and cabinet do not use a lack of scientific certainty regarding risks posed by activities as a reason to postpone or refrain from exercising their powers or performing their duties and functions to make regulations for the interim or permanent MPAs.

Selon les études de l'an passé, les stocks sont particulièrement robustes dans le Nord et ils enregistrent une croissance soutenue depuis trois ou quatre ans. La crevette retourne dans son habitat naturel du Nord, qui lui offre les conditions nécessaires à sa survie. Nous nous réjouissons des données sur la biomasse dans les zones de pêche à la crevette situées au nord de la zone 4. C'est une excellente nouvelle. On y observe des hausses marquées de la biomasse. C'est très avantageux pour les habitants du Nunavut. Étant donné que la saison s'allonge, nos bateaux-usines peuvent pêcher plus longtemps. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, mais je peux vous assurer que plus d'espèces se déplacent vers le Nord.

Le sénateur Patterson : J'en viens à ma prochaine question. Vous avez parlé de l'importance de la science. Vous avez demandé de ne pas imposer de gels d'empreinte qui ne sont pas justifiés par des données scientifiques. Or, le ministre, aux termes du projet de loi C-55, aura le pouvoir de décider unilatéralement de geler de vastes zones de l'Arctique sans avoir à obtenir le consentement des Inuits ni du gouvernement provincial ou territorial. Selon vous, quelles répercussions pourrait avoir l'éventuel gel de vastes zones, même si nous avons déjà fourni notre juste part en Arctique, sur la possibilité de mener des travaux scientifiques en vue de développer les pêches dans notre région?

M. Ward : Les poissons ne connaissent pas de frontières. Nous partageons quelques stocks — je pense à la crevette et au turbot — avec le Groenland, qui ont tendance à nager d'une région à l'autre. Étant donné les changements aux conditions environnementales, le gel d'empreinte fondé sur des données scientifiques insuffisantes nous inquiète. En effet, ces stocks se déplacent en fonction de la température et de la salinité des eaux. Dans cinq ans, il ne sera peut-être plus possible de pêcher là où nous pêchons aujourd'hui. Les stocks pourraient s'être déplacés vers le nord ou le sud, ou même vers l'est ou l'ouest. Nous observons ce type de changement régulièrement. C'est un véritable problème pour nous dans cette région.

Permettez-moi de lire quelque chose à ce sujet. Le concept d'établir des zones de protection marine provisoires représente un moyen de veiller à la biodiversité et de protéger de façon provisoire des habitats vulnérables pendant le processus de consultation mené auprès de l'industrie et du grand public, et la réalisation d'autres travaux scientifiques pour valider la désignation d'une zone permanente. Il est important de tenir compte des conséquences si les ressources nécessaires à l'exécution des travaux scientifiques ne sont pas disponibles — je suis conscient que je m'éloigne un peu ici — au cours de la période de cinq ans pendant laquelle le ministre doit rendre permanente la désignation de la zone de protection marine. Comme nous en avons parlé plus tôt, l'application du principe de prudence, selon lequel le ministre et le Cabinet ne peuvent utiliser l'absence de certitude scientifique quant aux risques

I'm not anticipating the next question, but there is a real issue with the interim and the five-year period. If you don't have the science, the manpower, the boats and the financial commitment, it will not happen. In our fishery, where our fish are moving from one area to the other, by freezing that footprint, we could be frozen out of the business. It could be a significant problem for us.

Senator Gold: I would like to follow up on the very important question that Senator Patterson asked and the important answer you gave. Depending on your point of view, God or the devil is in the details, but in so many cases it is also in the implementation of laws and even regulations. Were this committee to so conclude, would you support a series of recommendations that would accompany our report on this bill for increased resources — whether it is manpower, person power, financial resources — to support the necessary scientific work and the collaboration in that work, whether it is with private industry, local governments, territorial governments, or Indigenous communities? Would that be helpful in order to make sure that whatever further action is taken under this bill is properly supported, both with the required resources within the department and also with all those who can complement, support and collaborate with the department in doing the necessary scientific work?

Mr. Ward: Yes, we would certainly recommend and support the implementation of that; to increase the resources. Today we have a lack of vessels, manpower and resources generally.

There are millions of dollars per year that need to be spent in the North because so little has been done in the past. Now with the MPAs and the freezing of footprints, our science to date has primarily been in the areas in which we are fishing. We carry out annual surveys every year. We thank DFO for their support in leading that charge.

As we want to develop a larger part of our offshore, we need a number of boats and the manpower and financial commitment to ensure it is done annually.

It is not just the fact of doing it occasionally. In the science world, you have to create what we call a timeline, which means you have to have four or five years before you can predict

que peut représenter l'exercice d'activités comme prétexte pour remettre à plus tard l'exercice des pouvoirs qui leur sont conférés, ou éviter de s'acquitter de leurs obligations et fonctions de prendre des règlements désignant des zones de protection marine provisoires ou permanentes, est associée à cette préoccupation.

Je ne veux pas anticiper la prochaine question, mais il y a bel et bien un problème avec la désignation provisoire et la période de cinq ans. Sans les données scientifiques, le personnel, les navires et les fonds nécessaires, il sera impossible d'atteindre les objectifs. Dans notre secteur des pêches, où les stocks passent d'une région à une autre, le gel de l'empreinte pourrait entraîner le gel de nos activités. Ce pourrait être un problème de taille pour nous.

Le sénateur Gold : J'aimerais revenir sur la question cruciale soulevée par le sénateur Patterson et sur l'importante réponse que vous avez donnée. Comme tous le savent, ce sont les détails qui posent problème. Très souvent, c'est aussi le cas de la mise en œuvre des lois ou même des règlements. Si le comité en venait à de telles conclusions, seriez-vous en faveur d'une série de recommandations incluses dans son rapport sur le projet de loi qui demanderaient des ressources humaines et financières accrues pour appuyer le travail scientifique et la collaboration nécessaires, que ce soit avec l'industrie privée, les administrations locales, les gouvernements territoriaux ou les communautés autochtones? De telles recommandations seraient-elles utiles pour assurer les ressources appropriées en vue des mesures qui seront prises aux termes du projet de loi? Je pense autant aux ressources nécessaires au sein du ministère qu'à tous ces intervenants qui peuvent offrir leur apport, leur soutien et leur collaboration pour effectuer les travaux scientifiques qui s'imposent.

M. Ward : C'est cela. Aujourd'hui, on manque généralement de navires, de main-d'œuvre et de ressources.

Il va falloir dépenser des millions de dollars dans le Nord tous les ans, si peu y a été fait dans le passé. À ce jour, en raison des aires marines protégées et du gel des activités, nous avons mené nos travaux de recherche essentiellement dans les zones où nous pêchons. Nous faisons des relevés tous les ans. Nous remercions le ministère des Pêches et des Océans de son soutien dans ce combat.

Nous voulons développer la pêche hauturière : il nous faut donc un certain nombre de navires, du personnel et un engagement financier pour que ces travaux soient effectués tous les ans.

Il ne s'agit pas de les faire une fois de temps en temps. Nous devons créer ce que, scientifiquement parlant, nous appelons une ligne de temps, ce qui signifie qu'il faut faire des observations

a trend. It is not just one year and then you come back in five or six years. You have to do it on an annual basis.

From our perspective, it should be a major responsibility of DFO to ensure that science continues. They have been supportive of us in the surveys in the North, but we do contribute to it significantly. Clearly, we need more in other areas in addition to what we are doing for the fishery which we have today.

The Chair: There was a story on CBC news this morning concerning research people in Atlantic Canada who have to hitch rides on ships from other countries to do research in our waters on behalf of Dalhousie University, as an example, and it would be worth checking out what you said. It was always interesting.

Senator Christmas: Thank you, Mr. Ward, for coming here. Congratulations to you and the Qikiqtaaluk Corporation for the amazing transformation of the area in terms of development and economic success.

You mentioned that the Eastern Arctic has had a high level of conservation. I am looking at a map in one of the handouts, and I can see quite a few areas that are protected off the Eastern Arctic.

In your testimony, you mentioned that when it came to the three fishery closure areas that there was a high degree of collaboration between yourselves, DFO and the environmental NGOs. I hear some apprehension in your voice about the creation of more conservation areas in the Eastern Arctic, in particular MPAs.

Since the Qikiqtaaluk Corporation is owned 100 per cent by the Inuit, does it make sense that the Inuit should consent to the establishment of any future MPAs in the area?

Mr. Ward: I would rather leave that to the Inuit organizations to answer; I am in the private sector.

Senator Christmas: We have seen a letter addressed to our chair from the premier of Nunavut, and he expressed concern that the MPAs would be established without the consent of the territories. I was trying to highlight that given Indigenous rights in the area, and the Indigenous people, and given the current standard of consultation and a duty to consult by the Crown, it makes sense that, in this MPA, the Inuit should also be able to exercise those rights and privileges, and that the standards should be that they should consent if any areas are going to be protected, especially MPAs.

pendant quatre ou cinq ans avant de pouvoir détecter des tendances, et pas seulement une année puis cinq ou six ans plus tard : il faut les faire tous les ans.

C'est, avant tout, au ministère des Pêches et des Océans, selon nous, qu'il devrait revenir de s'assurer que la recherche se poursuive. Nous avons bénéficié du soutien du ministère pour ces relevés dans le Nord, mais nous faisons beaucoup aussi pour assurer la poursuite de ces travaux. Manifestement, plus de recherche est nécessaire dans d'autres domaines, en dehors de ce que nous faisons pour les pêcheries actuelles.

Le président : Ce matin, j'ai entendu à la CBC une histoire à propos de chercheurs au Canada atlantique qui font du stop pour se faire prendre à bord de navires étrangers afin d'effectuer des travaux de recherche pour l'Université Dalhousie. C'est un exemple. Cela vaudrait la peine de jeter un œil à ce dont vous avez parlé. Tout était intéressant.

Le sénateur Christmas : Merci, monsieur Ward, d'être venu. Je vous félicite, ainsi que la Qikiqtaaluk Corporation, pour le développement et la réussite économique incroyables de la région.

Vous avez fait remarquer que de très nombreuses mesures de conservation ont été prises dans l'Arctique de l'Est. J'ai, sous les yeux, une carte présentée dans un des dépliants, et je peux constater qu'il y a un grand nombre de zones protégées au large des côtes de l'Arctique de l'Est.

Vous avez dit, dans votre témoignage, que le ministère des Pêches et des Océans, les ONG environnementales et vous-même aviez travaillé en étroite collaboration en ce qui concerne la fermeture de la pêche dans les trois zones. Je dénote une certaine inquiétude dans votre voix quand on parle de la création de nouvelles zones de conservation, en particulier d'aires marines protégées, dans l'Arctique de l'Est.

Étant donné que la Qikiqtaaluk Corporation est la propriété intégrale des Inuits, serait-il logique de leur demander s'ils consentent à la création des futures aires marines protégées dans la région?

M. Ward : Je préférerais que les organisations inuites répondent elles-mêmes à cette question. J'appartiens au secteur privé.

Le sénateur Christmas : Le premier ministre du Nunavut a envoyé une lettre à notre président dans laquelle il s'inquiétait de ce que les aires marines protégées soient mises en place sans le consentement des territoires. J'essayais de souligner le fait que, étant donné les droits des Autochtones dans la région et les populations autochtones et étant donné la norme actuelle en matière de consultation et le devoir de consulter de la Couronne, il serait logique, dans le cadre de cette aire marine protégée, que les Inuits puissent aussi exercer ces droits et ces privilèges et que la norme soit qu'ils soient consultés si une quelconque zone

Mr. Ward: I will change my comment in light of your rebuttal, but clearly the Inuit had to be consulted, and there is no question they had to be in agreement with it. That's a foregone conclusion from our perspective, especially being a wholly owned subsidiary of the Qikiqtaaluk Inuit Association. But these closures, there are other ways. You don't always have to put in the marine protected areas. There are other ways of protecting sensitive benthic areas through regulation and the licencing system. We have small fish protocols. If you encounter a certain amount of sponge or corral, you had to move away two nautical miles. There are other ways to protect the environment without a permanent closure.

The problem with the MPAs, when you put them in place — and/or the interim MPAs — is they really become permanent MPAs. It is almost like an interim licence. They somehow become permanent licences at some point.

The Chair: No one wants to give them back.

Thank you, Mr. Ward. I echo the comments of my colleagues here in congratulating the success of the QC. That 82 per cent Inuit employment is a Canadian success story in itself. We wish you all the best in the future and thank you for taking the time to join us this morning with your perspective on Bill C-55. It adds to our deliberations and consultations.

Mr. Ward: I am speaking on behalf of Qikiqtaaluk Corporation. In fairness, there are others involved in our organizations in Nunavut. There are other companies involved in the fishery. We have a Nunavut fisheries association and the executive director is in the back here as well, Mr. Brian Burke. It's been a collaborative effort.

The one thing I can say about the North, we have been successful in the last 20 years because we've been united. When we have gone to Ottawa, we have gone as a group, and we increased our quota significantly. We have gone from a point where we only had 27 per cent of the quotas in our adjacent waters in turbot to 75 per cent today. In the case of shrimp, we have gone from less than 20 per cent to almost 50 per cent in that short period. We have done that by working together as a group. We don't always agree on things, but we do that in Nunavut. When we get out dealing with the DFO on the federal level, we do it united.

allait acquérir le statut de protégée et devenir, en particulier, une aire marine protégée.

M. Ward : Votre réponse m'incite à modifier mon commentaire. Il est indubitable que les Inuits devaient être consultés et leur accord était nécessaire, bien évidemment. C'est un fait accompli, de notre point de vue, en particulier quand on pense qu'il s'agit d'une filiale en propriété exclusive de la Qikiqtaaluk Inuit Association. Néanmoins, on pourrait faire les choses autrement, en ce qui concerne les fermetures. Il n'est pas nécessaire de mettre en place à chaque fois des aires marines protégées. On peut protéger les zones benthiques vulnérables autrement, par la réglementation et par le système de licence. Nous avons des protocoles sur le petit poisson. Vous devez vous éloigner à deux milles marins d'une zone qui compte une certaine quantité de coraux ou d'éponges. Il y a d'autres manières de protéger l'environnement que la fermeture permanente.

Le problème en ce qui concerne les aires marines protégées, c'est qu'une fois mises en place, qu'elles soient temporaires ou non, elles deviennent véritablement permanentes. C'est presque comme un permis temporaire : ils deviennent, d'une manière ou d'une autre, permanents, à un moment donné.

Le président : Personne ne veut leur réouverture.

Merci, monsieur Ward. Je me fais l'écho de mes collègues et vous félicite à mon tour du succès de la Qikiqtaaluk Corporation. Le fait qu'elle emploie 82 p. 100 d'Inuits constitue, en soi, une belle réussite canadienne. Nous vous souhaitons tout le succès possible, à l'avenir, et merci d'avoir pris le temps de venir nous donner votre point de vue sur le projet de loi C-55 ce matin. C'est un plus pour nos délibérations et consultations.

M. Ward : C'est au nom de la Qikiqtaaluk Corporation que je parle aujourd'hui. Je dois dire, en toute honnêteté, qu'il y en a d'autres qui sont actifs dans nos organisations au Nunavut. Il y a d'autres entreprises qui participent aux activités de pêche. Nous avons une association des pêcheries du Nunavut, et c'est M. Brian Burke, qui est assis ici, à l'arrière, qui en est le directeur général. C'est un travail en collaboration.

S'il y a une chose que je peux dire à propos du Nord, c'est que, si nous avons réussi, dans le Nord, au cours des 20 dernières années, c'est que nous étions unis. Quand nous nous sommes rendus à Ottawa, nous y sommes allés en tant que groupe, et nous avons augmenté nos quotas de manière significative. Nous sommes passés de 27 p. 100 seulement des quotas en turbot dans nos eaux adjacentes à 75 p. 100 aujourd'hui. Concernant la crevette, nous sommes passés de moins de 20 p. 100 à presque 50 p. 100 en ce très bref laps de temps. Nous y sommes parvenus en travaillant ensemble, en tant que groupe. Nous ne sommes pas toujours d'accord sur tout, mais nous faisons cela au Nunavut. Nous faisons bloc quand nous négocions avec le MPO à l'échelle fédérale.

The Chair: I'm sure that plays a big part in your success to date.

Just to let colleagues know, and Senator Christmas, to follow up on your question, we will have the Premier of Nunavut by video conference on Tuesday evening, so you can put the question to him.

(The committee adjourned.)

Le président : Je suis sûr que cela a joué un grand rôle dans votre réussite, jusqu'à ce jour.

J'aimerais informer mes collègues, dont le sénateur Christmas, pour faire suite à votre question, que le premier ministre du Nunavut nous joindra par vidéoconférence mardi soir. Vous pourrez donc lui poser la question vous-même.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Thursday, February 21, 2019

Assembly of First Nations:

Ken Paul, Director of Fisheries;

Dalton Silver, Chief, Sumas First Nation.

Qikiqtaaluk Corporation:

Jerry Ward, Director of Fisheries.

TÉMOINS

Le jeudi 21 février 2019

Assemblée des Premières Nations :

Ken Paul, directeur des pêches;

Dalton Silver, chef, Première Nation Sumas.

Qikiqtaaluk Corporation :

Jerry Ward, directeur des pêches.